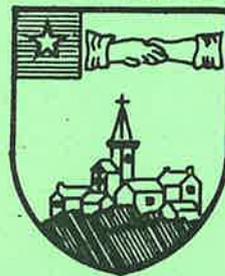


VENDEE

LA ROCHE SUR YON



AMICALE APY YONNAISE



PHILATELIQUE



BULLETIN TRIMESTRIEL

DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE



Vue de l'intérieur de la Recette Principale de La Roche-sur-Yon
rénovée fin janvier 1988

1989

N° 42

Amicale Philatélique Yonnaise

Siège social : 20, rue Maréchal Foch, LA ROCHE S/ YON 85000

Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le n° 234 - XV compte 100 adhérents et 40 jeunes.

Mr. A. DUPOND occupe la charge de Président.

Ce qu'elle offre :

- des réunions mensuelles
- le service de la revue fédérale "PHILATELIE FRANCAISE" gratuitement et à domicile.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- un BULLETIN TRIMESTRIEL dont vous avez un exemplaire sous les yeux.
- une bibliothèque.
- du matériel à prix réduit.
- ... des informations en tous genres.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : 130 Frs. - C.C.P. 2898.26 M NANTES.

LES REUNIONS.

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30 à la Cité Bretagne, Boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du club du 3ème âge. A titre d'essai, adultes et jeunes sont invités à une réunion commune le 1er dimanche du mois à 10 h 30.

Les jeunes se réunissent également à la cité Bretagne le dimanche à 10 h 30

CALENDRIER DES REUNIONS

<u>ADULTES</u>	<u>ADULTES et JEUNES</u>	<u>JEUNES</u>
6 avril	<u>à 10 h 30</u>	2 et 23 avril
11 mai	7 mai	7 et 21 mai
1er juin	4 juin	4 et 25 juin
29 juin	10 septembre	10 et 24 septembre
7 septembre	8 octobre	8 et 22 octobre
5 octobre	5 novembre	5 et 19 novembre
9 novembre	3 décembre	3 et 17 décembre
dimanche 10 déc. à 10 h 30		

ASSEMBLEE GENERALE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y.

- 15 et 16 avril : JOURNEE DU TIMBRE à ST GILLES-CROIX-de-VIE (Conserverie) avec exposition départementale.
- 20 et 21 mai : CONGRES ET EXPOSITION G.P.C.O. à SAINTES
- 7 au 17 juillet : EXPOSITION MONDIALE "PHILEXFRANCE" à PARIS
- 8 et 9 juillet : CONGRES FEDERAL à PARIS

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

NUMERO 42

MARS 1989

SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	Le Mot du Président	A. DUPOND
3 à 9	La Vie de l'Amicale	
10 - 11	Le 1er Janvier 1989 à LA ROCHE S/ YON	LE GRAND
12 à 20	Le type CERES (1871 à 1876) à travers les correspondances	J. PORCHER
21 à 25	Histoire postale de la Vendée	E. MOREAU G. DELMARRE
26	Le T.P.G. Liberté de Gandon	B. ROYER
27 à 38	Les Hôpitaux de Vendée pendant la guerre 1914-1918	E. MOREAU
39	La Bourse au Carré Marigny	pcc Y. PAUVERT
40 - 41	Marcophilie à La Tranche s/ Mer	A. GABORIEAU
42 à 44	Comment calculer la dentelure des timbres ?	E. MOREAU
45 à 56	Le choix d'un thème	D. LAPORTE

Directeur de la publication : Amédée DUPOND
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires :
Imprimerie JAUFFRIT le Poiré - sur - Vie

P R E S I D E N T

MOI

Ainsi que vous le savez tous...du moins ceux d'entre vous qui ne font pas que cotiser pour exiger, je suis devenu par une belle nuit fraîche de Janvier 1989 le Président !

Election comme les courses cyclistes sur piste : à l'Américaine, c'est à dire par éliminations successives ou désistements.

Et si les statuts étaient modifiés pour que les postes dits clés étaient élus par l'ensemble des adhérents plutôt que par le Conseil ? ... une idée qui fera son chemin.

Au moment où vous lisez le présent bulletin, que le Conseil a souhaité même si nous obtenions moins de pub, vous avez reçu déjà deux lettres (dans la même enveloppe car moins cher).

Mes prédécesseurs, auxquels je rends bien volontiers hommage, ont tenté de savoir qui fait quoi, qui aimerait lire ou voir quoi. Nos deux lettres ne seront pas si anodines qu'il y paraît lors de la prochaine Assemblée Générale !

Depuis quelques années, j'ai pu à la fois mesurer l'élan lyrique et l'absence chronique physique, ... c'est le hic ou grain de sable qui contrarie la bonne marche de l'Amicale.

A force d'aller porter des circulations, j'ai pu faire ouvrir quelques classeurs (quelquefois après 3 ans de contacts) et voir des choses surprenantes, souvent à l'état de ramassage mais combien édifiantes. A ma question : pourquoi ne pas nous en parler à la prochaine réunion ? je me suis entendu répondre : bien sûr, mais c'est tellement particulier que cela va en intéresser combien ? ... il est vrai que le mot "thématique" a un droit de cité récent à l'Amicale Philatélique Yonnaise.

J'ai aussi été surpris de quatre réflexions sur le courrier que nous avons expédié : "Vous auriez pu mettre des timbres de collection ! ... Un bref calcul me permet de constater que sur environ 4.000 lettres reçues en une année, je peux compter environ 10 enveloppes affranchies avec un timbre de roulette ... et dont au moins 9 qui ne sont que des enveloppes retour affranchies par mes soins.

Ceci m'amène à penser, conjointement avec notre nouveau Secrétariat (qui soit dit en passant a déjà projeté quelque chose à la troisième réunion qui a suivi son adhésion, lui ...) qu'il serait peut-être bon d'initier la base et les jeunes, ce qui n'est nullement péjoratif et qui aurait vraisemblablement l'avantage de supprimer les petits clans d'initiés sur leur estrade. Je ne suis pas sûr que tous savent faire la différence entre un troué et un perforé, une MOB et une MOG...

Agressif moi ? pas du tout ! j'ai seulement une mémoire visuelle et aucunement auditive.

A suivre ...

LA VIE DE L'AMICALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 DECEMBRE 1988

Nous étions quelques-uns à nous demander comment se déroulerait l'Assemblée Générale Annuelle.

En effet, il était de notoriété publique depuis des semaines que le Conseil devait subir un large remaniement. Outre les départs "professionnels", pourrait-on dire, de M.M. GILLAIZEAU & ELOUARD, M. ABERT, Président, avait annoncé son intention très ferme d'abandonner la présidence; M. MOREAU de son côté, aux prises avec une santé déficiente, renonçait à la charge de Secrétaire. C'était l'amorce de difficultés possibles... puis le Vice-Président M. PAUVERT qui déclare forfait à son tour pour aller accueillir une petite fille à Toulouse! la débandade quoi!

Eh bien, rassurez-vous, chers Apystes, l'Assemblée Générale s'est tenue, fort animée et plus démocratique que jamais!

Vous étiez sans doute présent, ami lecteur, parmi cette bonne cinquantaine de présents. Plus de 50 présents effectifs et 8 "excusés"! Alors que l'Amicale ne compte guère plus de 60 Adhérents dans l'agglomération yonnaise et ses alentours immédiats! Allons, il en manquait peu! BRAVO!

Bravo surtout aux amis venus de plus loin, du Haut-Bocage, de Luçon, La Tranche, Le Fenouiller, etc. pour nous manifester leur sympathie.

L'Amicale est bien présente

Le Président ABERT nous brossa un tableau rapide, mais vivant, de ce que fut l'Amicale durant cette année 1988!

Une ombre, l'exposition de ST ANDRE D'ORNAV, où nous avons été victimes de vols et d'une perte heureusement d'un montant relativement modeste; une fois n'est pas coutume.

Les bons résultats furent de loin les plus nombreux:

- La 6ème bourse des collectionneurs (Janvier 1988) avait été un succès,
- plusieurs expositions philatéliques de moindre envergure furent cependant appréciées comme à COEX (chez notre ami Claude BELLEIL), à St LAURENT SUR SEVRE pour le 150ème anniversaire de St Gabriel et aussi l'attrayante présentation de M. Guy BALLIAU à la Sté Générale en Décembre.
- l'Amicale a aussi tenu son stand au Forum des Associations

Mais notre vitalité s'est aussi manifestée par l'acquisition de 50 cadres et 25 chevalets qui permettront plus tard de belles expositions, mais font pour le moment le désespoir de Michel OLIVIER qui devra poser les ferrures, peindre, poser les verres, sans recevoir beaucoup d'aide sans doute. PRENEZ CONTACT AVEC LUI, MERCI.

A la fin de son exposé, M. ABERT confirme sa démission de la présidence, notamment pour cause de différend avec le Président du GPCO; tous regrettent cette décision; merci M. ABERT!

QUESTION DE GROS SOUS

M. Alain LORETTE veille comme un (bon) dragon sur le "magot" de l'Amicale, soyez-en sûrs!

Il n'a donc pas été jugé utile d'augmenter la cotisation qui reste fixée à 130 F.

QUE CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE REGLE LEUR COTISATION 1989 S'EMPRESSENT DE LE FAIRE PRES DE M. LORETTE.

Mme MAGORD est reconduite comme vérificatrice aux comptes ainsi que M. RAIMONDEAU absent ce jour.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Le Conseil de l'Amicale se compose statutairement de 12 Membres.

Or, par le jeu des modifications intervenues les années précédentes, le tiers sortant ne se composait que de 3 personnes: M.M. DUPOND, MOREAU & ROYER, mais deux ne se représentaient pas!

Messieurs ELOUARD et GILATZEAU ont quitté la région; ils restent membres de l'Amicale, mais ne veulent plus faire partie du Conseil, ce qui s'explique.

Il fallait donc trouver cinq "volontaires".

L'un fut évidemment notre ami Amédée DUPOND, seul "survivant" de la bande.

MM MOREAU et ROYER dont les mandats étaient terminés, furent remplacés par MM BELLEIL et CHASSERIEU, élus donc pour 3 ans.

Les départs de MM ELOUARD et GILATZEAU sont compensés par les arrivées de MM Hervé BEDUNEAU et Richard COQUET, deux jeunes bien actifs. Ils sont élus pour la fin du mandat de ceux qu'ils remplacent soit M BEDUNEAU 2 ans et M COQUET 1 an.

En l'absence de Mr PAUVERT, et la situation exigeant un profond remaniement, il n'a pas paru possible de distribuer sur le champ les postes de responsabilités.

UN GRAND BRASSAGE D'IDEES

Il avait paru intéressant de poser à l'assistance un certain nombre de questions:

Par exemple, les réunions mensuelles sont moins fréquentées. Pourquoi? est-ce une question de jour? d'heure? de programme?

Beaucoup d'avis différents sont émis. Certains préfèrent les réunions le jeudi soir, d'autres les voudraient le dimanche matin à partir de 9H, d'octobre à fin Mars.

Ces données ne constituent toutefois qu'une base de discussion et devront être approfondies avec le nouveau conseil.

Autre question, faut-il ou non maintenir le bulletin de liaison trimestriel?

Les animateurs qui depuis 10 ANS consacrent beaucoup de temps au bulletin se plaignent amèrement de ne recevoir pratiquement jamais le moindre écho de la base, ni pour savoir vers quels sujets (ou genre de sujets) s'orienter, ni même pour connaître si le bulletin plaît ou non.

Les réactions sont nombreuses. Tous les intervenants souhaitent que le bulletin continue. Certaines déclarations, longuement exprimées, telles que celles de MM SYLVESTRE, KERDRAON et plus encore M. CHARRIER vont droit au coeur des animateurs, MERCI.

Les suggestions émises? essayer de rédiger davantage d'articles de vulgarisation à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, s'ouvrir davantage à la cartophilie (étude d'un quartier par exemple), peut-être même à la numismatique...

Reste le problème du financement et notamment la nécessité de trouver un collègue qui s'occupe de la publicité. Alors, Bulletin ou pas bulletin?

NDLR: vous connaissez la réponse puisque vous lisez le n° 42.

L'APPROVISIONNEMENT EN PREMIERS JOURS

Le bulletin est trimestriel et ne peut tout prévoir.
Certaines informations arrivent peu avant la date de mise en service. Et qui est intéressé par un achat effectif et systématique?
C'est MME RONDEAU qui soulève le problème en demandant comment s'assurer la possession d'empreintes de Bureaux Temporaires parfois peu annoncés (Comme au Bourg en Juillet 1987) ou encore de flammes "connues" 3 ou 4 jours avant mise en service (La Tranche 1/3/89)
Le problème sera suivi par le Conseil.

ORGANISATION D'UN VOYAGE COLLECTIF à PARIS

POUR PHILEXFRANCE

Apparemment 4 ou 5 personnes seulement seraient en principe concernées. Donc projet abandonné.

Entre-nous, se farcir un voyage à Paris pour effectuer un footing accéléré au pas de gymnastique entre des rangées de cadres, à moins de se planter devant un stand de marchand, c'est confondre une expo à l'ATAC... (ou même au Bourg) avec PHILEXFRANCE.

FIN DES OPERATIONS

Une tombola fit enfin quelques heureux.
Puis on arrosa la fin des débats.
Il est curieux de voir de nombreux assistants filer à l'anglaise dès que l'on parle de vider un verre ensemble! Mais la seconde salle était encore bien pleine pour l'apéritif d'honneur.
Allons, notre ami Bernard RÖYER a encore bien travaillé cette fois. Pourquoi prendrait-il une retraite si anticipée?

A L'AN PROCHAIN.

GRINGOIRE



LE CONSEIL DE L'AMICALE

L'Assemblée Générale du 11 décembre 1988 avaient désigné plusieurs nouveaux Conseillers, dans l'ordre alphabétique Mrs BEDUNEAU, BELLEIL, CHASSERIAU et COQUET.

Au cours d'une première réunion, Mr PAUVERT fut sollicité pour occuper la Présidence mais, en définitive, il se récusa.

Une seconde séance permit de constituer ainsi le nouveau Conseil :

Président et responsable des circulations.....Mr. Amédée DUPOND
1er vice-président.....Mr. Gérard ABERT
2ème Vice-Président et responsable des jeunes.....Mr. Jean-Pierre HURTAUD
Secrétaire.....Mr. Etienne CHASSERIAU
Trésorier.....Mr. Alain LORETTE
Chargé des Nouveautés.....Mr. Jean-Pierre GAUDEMER
Responsable du matériel.....Mr. Michel OLIVIER
Responsable-adjoint des jeunes.....Mr. Hervé BEDUNEAU
Autres membres : Mr. PAUVERT, Melle CLERC, Mr. BELLEIL, Mr. COQUET.

Nous souhaitons longue vie au nouveau président, et fructueux travail à tous.

Toute l'A.P.Y. est avec eux !

LA 7^{ÈME}.....

Dimanche 21 janvier, 5 h 45, salle des Fêtes du Bourg...

Il fait frais, le brouillard se lève, votre serviteur est à pied d'oeuvre afin de "préparer la salle".

La même nuit - comme chaque année -, un repas suivi d'un bal était organisé au même endroit par une association. Inutile de vous dire qu'il y avait du nettoyage à faire et qu'on pouvait avoir certaines inquiétudes, les premiers négociants arrivant habituellement vers 6 h 30 pour préparer leur stand.

Mais, on est maintenant bien habitué à cette situation, d'autant plus qu'une équipe d'amicalistes doit arriver à partir de 6 h 30/7 heures pour "donner un coup de main" afin de délimiter les emplacements réservés par les exposants, placer les étiquettes portant leur nom, effectuer quelques modifications de dernière minute, etc...

Je me dois ici de remercier l'équipe de balayeurs-nettoyeurs municipaux qui, à l'aide d'un matériel moderne, rendit le parquet aussi net qu'un miroir et implanta les tables en un temps record. Chapeau !

Scotch, feutre, plan, craie, mètre en main, mais toujours esseulé, votre "responsable de Bourse" n'avait pas encore terminé son travail habituel qu'un premier marchand arriva; il était 7 h 45 ! En deux heures, tout était en place.

Quelques philatélistes volontaires pointèrent alors leurs visages plus ou moins ensommeillés afin de recevoir les exposants pour leur indiquer rapidement leurs places, les aider à décharger leurs marchandises, (c'est parait-il, le seul salon où on trouve de l'aide pour ce dernier travail ingrat), interdire l'entrée avant l'heure à quelques resquilleurs habituels (merci Jean-Pierre pour ta fermeté).

9 h 30 : tout est prêt pour accueillir les collectionneurs, les marchands ont achevé la "chine" - allons-y gaiement !

Beaucoup de monde déjà à 10 h, la foule de 11 h à 12 h 30, le succès est largement assuré : notre 7ème Rencontre sera encore une fois un succès régional, le temps ensoleillé étant avec nous.

Il est toujours amusant de constater que nombre de cartophiles courent en tous sens afin de trouver "avant le concurrent" la pièce tant convoitée, alors que d'autres, cartophiles et philatélistes, sont nettement décontractés et, comme ils disent, "ne veulent pas se battre pour dépenser leur argent", discutent sur un sujet précis, manifestent leur joie de retrouver un bon copain atteint du même virus.

Quelques annonces au micro font sourire : "Mesdames, Messieurs, une seconde d'attention SVP, une maman a perdu le biberon qu'elle destinait au bébé qui l'accompagne. Si vous le retrouvez... etc". Une annonce sous les applaudissements : "l'Amicale Philatélique Yonnaise offre le Porto aux exposants (et à d'autres...) Nous leur servirons sur place...". Un autre sème le trouble : "Il y a un 'kleptomane' dans la salle..."

.../...

Toujours dans la bonne humeur, voici l'heure du déjeuner, notre traiteur préféré a atteint les sommets pour un prix modique. Un seul reproche à lui adresser : servir les plats "chauds" dans des assiettes "chaudes"... Il en a été avisé et a promis de remédier à cette petite lacune pour la 8ème Rencontre (en principe le 21 janvier 1990).

Que dire de notre illustrateur-ami ? Toujours souriant, prêt à expliquer ses dessins toujours aussi "pointus" et pleins d'humour, à signer des autographes sur la carte-souvenir éditée à l'occasion de notre salon (tirage 300 exemplaires, mais il en reste peu : avis aux amateurs !) ou sur des ouvrages personnels qui ont fait un "tabac". Merci de votre présence désintéressée et de votre gentillesse Mr. Donkey-Shot.



18 h 30, le grand-père PAUVERT a mal aux jambes et la voix enrouée : un dernier "pot" offert à tous par le traiteur; les négociants ont de l'avis général, réalisé de bonnes affaires. Les collectionneurs ont fait de bonnes trouvailles, les promeneurs ont découvert un monde inconnu (quelques vocations se sont manifestées...), la bonne humeur et l'amitié ont régné encore une fois sur ce salon.

Ca y est, on remballe !! Vive la 8ème Rencontre déjà en préparation et merci à tous ceux qui ont oeuvré pour la succès de la 7ème.

Y. PAUVERT.

LES JEUNES DE L'AMICALE

Les jeunes sont encore là, et bien là !

Si, cette année, nous n'animons plus de club dans les C.E.S. de la ville, par contre un groupe très actif s'est révélé à Mouilleron, et le duo Jean-Pierre HURTAUD (moniteur en chef) et Hervé BEDUNEAU fonctionne à merveille.

Les résultats obtenus sont toujours très satisfaisants, et le seront encore à la "quasi-nationale" de Vierzon (fin mars)



Les jeunes de l'A.P.Y. ont décroché quelques médailles à l'exposition inter-régionale de Tours qui s'est déroulée en novembre 1988 :⁽¹⁾

BROSSARD Dominique	Médaille d'Argent
LAVALARD Jean-Baptiste	Médaille d'Argent
MAGORD Philippe	Médaille d'Argent
NORDEY Patrice	Médaille d'Argent
BUTREAU Vincent	Médaille de Bronze Argenté
PREZEAU Tony	Médaille de Bronze
MAGAUD Christophe	Cour d'Honneur

Ils ont aussi constitué un bureau se composant ainsi :

Président.....	: PREZEAU Tony
Trésorier.....	: BLAZEJEWSKI Nicolas
Secrétaire.....	: MAGORD Philippe
Secrétaire-adjoint	: MAGORD Franck
Documentaliste....	: BROSSARD Dominique
Service commande..	: MAGAUD Christophe
Juge Suprême.....	: HURTAUD Jean-Pierre

(1) Nos Jeunes et leurs moniteurs sont très modestes. Ils étaient sept sélectionnés pour cette interrégionale et ils ont obtenu 6 médailles, le 7ème compétiteur, Christophe MAGAUD, étant en quelque sorte "hors concours", comme aurait pu l'être Franck MAGORD, non retenu faute de place. N.D.L.R.

LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES,

MAIS LA RECOMPENSE SE FAIT PARFOIS ATTENDRE.

Notre ami Bernard ROYER a commencé très jeune à démontrer sa vitalité, plus précisément au sein des F.F.I. puis de la lère Armée française qui contribua vigoureusement à la libération de la France.

Le dimanche 5 mars, au cours de l'Assemblée Générale de l'Association RHIN et DANUBE, Mr. ROYER a reçu une médaille commémorative bien méritée.

Nous ajoutons nos vives félicitations à celles qui lui furent prodiguées par toutes et tous.



LE CALENDRIER DE VOS
SORTIES DU TRIMESTRE

→
→
Dimanche 9 Avril :

BOURSE A LA TRANCHE
(salle habituelle)

15 et 16 avril

JOURNEE DU TIMBRE A SAINT-GILLES (salle de la conserverie. Avec EXPOSITION DEPARTEMENTALE.

20 et 21 mai

CONGRES REGIONAL G.P.C.O.
à SAINTEs avec EXPOSITION REGIONALE.

28 mai

EXPOSITION PHILATELIQUE
à LA TRANCHE (pavillon de l'Aunis)

DERNIERE MINUTE :

Du 25 au 27 mars se tenait à Vierzon (Cher) une exposition appelée "interrégionale", mais étendue à toute la France, donc en fait une nationale, réservée aux Jeunes.

PHILACENTRE IV a réservé aux sept Jeunes du club un sort plus qu'honorable:

Une médaille de diplôme d'argent pour

Christophe MAGAUD et Philippe MAGORD

Cinq médailles de bronze argenté pour : (dans l'ordre alphabétique)

*Dominique BROSSARD - Vincent BUTREAU -
Jean-Baptiste LAVALARD - Patrice NORDEY - Tony PREZEAU*

Un beau tir groupé! Félicitations à nos Jeunes!

1er JANVIER 1989 à LA ROCHE-SUR-YON

Une journée mémorable....

Lorsque je décidai, malgré un vent glacial, à me rendre à l'Hôtel de Ville pour y affranchir et faire oblitérer la carte de vœux vendue dans les Bureaux de Poste du Département la semaine précédente, je savais, le matraquage publicitaire aidant, y retrouver quelques centaines d'amateurs et que tout serait sûrement et parfaitement organisé.

Après avoir garé mon véhicule au loin, je me rendis donc à la Mairie de notre Ville pour y trouver une foule si considérable qu'elle paralysait la circulation dans la rue. Je pris donc mon mal en patience et, après une bousculade sans nom, je pénétrai, littéralement frigorifié, dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Me trouvant par hasard sur le côté gauche de cette masse humaine et, à défaut de toute indication, Je me dis que le cul-de-sac d'où émanaient des échos de coups de tampon devait être un des nombreux guichets que l'Administration ne pouvait manquer d'implanter en pareille circonstance. Au bout de 3/4 d'heure, ma carte au-dessus de la tête tant la pression était grande, j'arrivais à une minuscule table où, ô déception, on n'oblitérait pas, mais vendait des enveloppes, des timbres (en principe, car il n'y en avait plus !), et où on apposait un cachet privé dit de "la Montgolfière" qui n'avait rien d'officiel.

J'y remarquai, non sans surprise, que les 2 ou 3 jeunes préposés étaient littéralement écrasés contre le mur du fond et, qu'à défaut de tiroir-caisse ou plus simplement de boîte, les billets de banque et la monnaie étaient accumulés dans une petite poche en plastique... sur laquelle s'asseyait, sans complexe, celui qui semblait être le responsable !

On m'indiqua alors que je n'avais qu'à me rendre "en face" pour y acheter un timbre et faire oblitérer ma "précieuse" carte de vœux.

Après bien des difficultés pour m'extirper de cette foule en délire, il fallut bien que je recommençasse à "faire la queue", une demi-heure, pour approcher enfin de la sainte table des P. et T. Mais ici, plus de Timbres : on venait de s'apercevoir qu'"on n'y arrivait plus" (dixit) et on avait dû installer une 3ème table, en catastrophe et un peu plus loin, pour y vendre simplement des vignettes postales.

Les collectionneurs ont sûrement bon caractère...

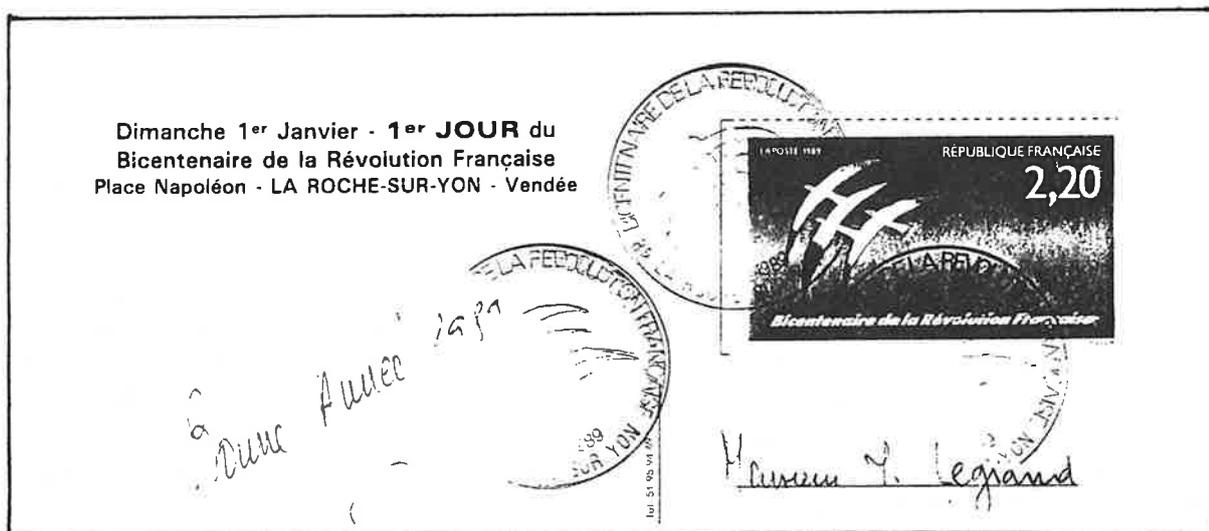
Donc, nouvelle file d'attente pour acquérir un timbre à 2,20 F... Après l'avoir soigneusement collé, je retournai à nouveau vers la "table d'oblitération", mais au bout d'une nouvelle demi-heure, complètement découragé, je renonçai, me disant qu'il serait plus sage de déposer mon pli dans une boîte aux lettres.

Mais où pouvait-elle donc bien être ? Rien ne permettait de penser qu'elle était près du hall de sortie...

J'eus alors le mauvais réflexe de demander au postier (?) si je recevais bien ma chère carte rapidement.

- "Vous habitez La Roche ?
- Oui...
- pas de problème, vous l'aurez demain matin lundi
- merci bien."

Bien entendu, je la reçois dès... mardi avec une "oblitération" (ci-dessous) digne d'un personne atteinte de la maladie de Parkinson !



Quelle leçon tirer de cette aventure ?

D'abord, lorsqu'on fait une telle publicité pour attirer des milliers de gens, on ne prévoit pas de m'en recevoir qu'une ou deux centaines dans de telles conditions. Ensuite, jamais de ma longue carrière philatélique, je n'ai vu un Bureau temporaire durer un peu plus de 4 heures... Et lorsqu'on demande à la Poste d'acheminer une lettre à 2,20 F, il est impensable qu'il faille acheter une enveloppe à une table, un timbre à une autre, le tout étant oblitéré à une troisième, pour être déposée à une quatrième, l'opération ayant duré 1 heure 3/4.

Enfin, comment peut-on confier à une Montgolfière qui décolle à 16 heures, un pli que vous avez la possibilité d'acheter jusqu'à 18 H 30 (cf. publicité) ?

Bien sûr, si j'avais su que, 8 jours après, on pouvait encore, en toute quiétude, obtenir à la Poste et à la Mairie le même souvenir revêtu des mêmes cachets...

Saperlipopette, si le Tricentenaire n'est pas organisé dans de meilleurs conditions, je ne m'y rendrai pas !

LE GRAND

CERES

TROISIEME REPUBLIQUE
1871 - 1876
A TRAVERS LES CORRESPONDANCES

J. PORCHER
Membre correspondant
de l'Académie de Philatélie

(suite)

CHAPITRE III AFFRANCHISSEMENTS COMPOSES AVEC LES EMISSIONS EXISTANTES

Comme il a été dit précédemment, après la proclamation de la République, le 4 septembre 1870, due à la défaite militaire devant la Prusse et ses Alliés, la nouvelle (troisième République) procéda immédiatement au remplacement de l'effigie de l'Empereur par celle déjà utilisée de CERES, en 1849.

Après l'émission dite du Siège de Paris, (10c, 20c, et 40c) à l'effigie de CERES dans les circonstances dramatiques bien connues, à l'occasion du changement de tarif du 1er septembre 1871, une Emission nouvelle, complète, dite CERES 3ème République va se mettre en place progressivement, tout en gardant le 40c qui reste utile

Cependant, pendant cette période de mutation, surtout le mois de septembre, les timbres vont être ceux du siège de Bordeaux et de l'Empire lauré avec le 5c dentelé.

Cette étude ne prendra en compte que les correspondances qui affranchiront avec au moins un timbre CERES de la Troisième République, dont les premiers mis en service seront les 15c et 25c, et tous ceux qui sont encore en stock.

Ne seront proposés en exemple de cette diversité d'affranchissements que quelques exemples significatifs.

1°.- Timbre de Base : le 2c CERES

Co Affranchissement à 25c 1er échelon de poids (10g). d'ANGERS le 7 avril 72.
Usage du 2c, 5c, 15c Cérés avec le 1c Lauré.



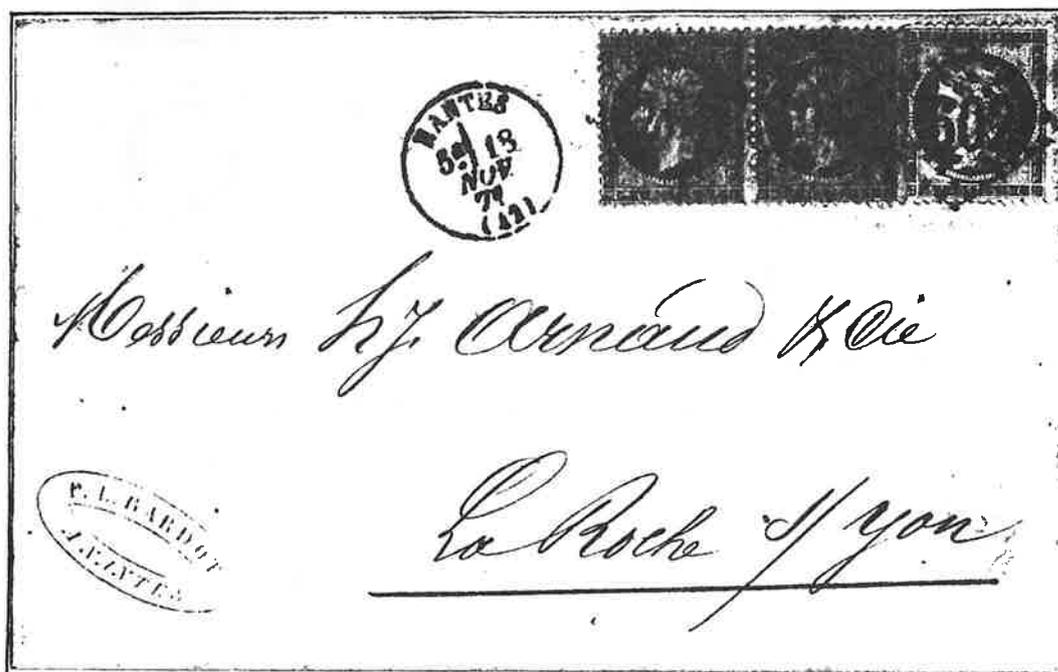
2°.- Base : le 5c CERES

- Affranchissement à 1 f 15. de Paris, rue d'Amsterdam. Etoile 18. (1er échelon)
C1 Oblitération rarissime de l'ETOILE EVIDEE. (20 septembre 72)
Lettre chargée; usage du 5c avec 30 et 40 Lauré.
Taxation : 25c + 50c fixe + 40c pour V.D. de 200 f.

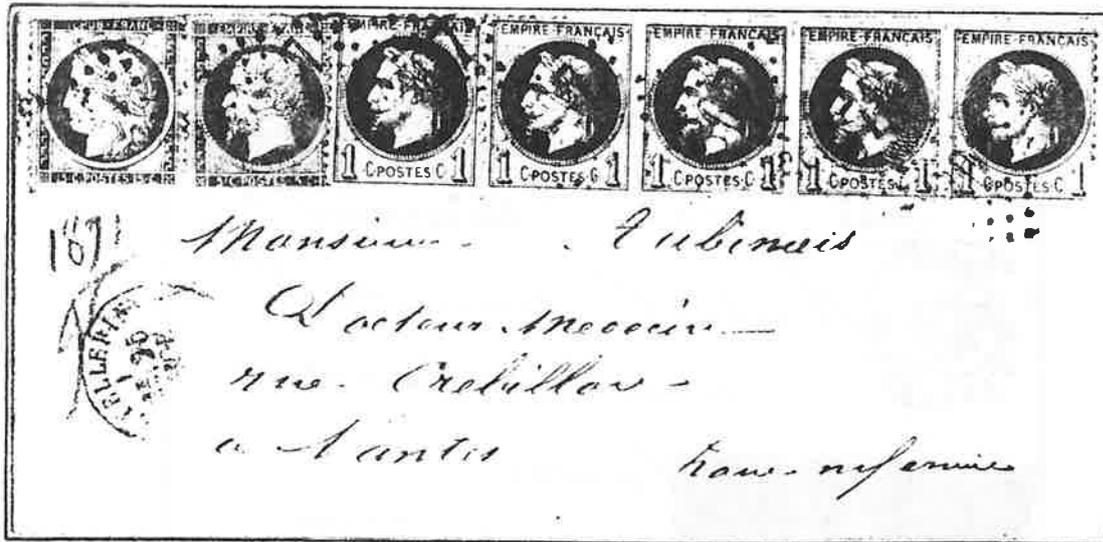


3°.- Base : le 15c CERES (Petits chiffres)

- a) Affranchissement à 25c de Nantes GC 2602. 18 novembre 71
C2 Usage du 25c avec le 5c Dentelé qui a été ré-émis sur papier bleuté en attendant l'émission du 5c CERES.



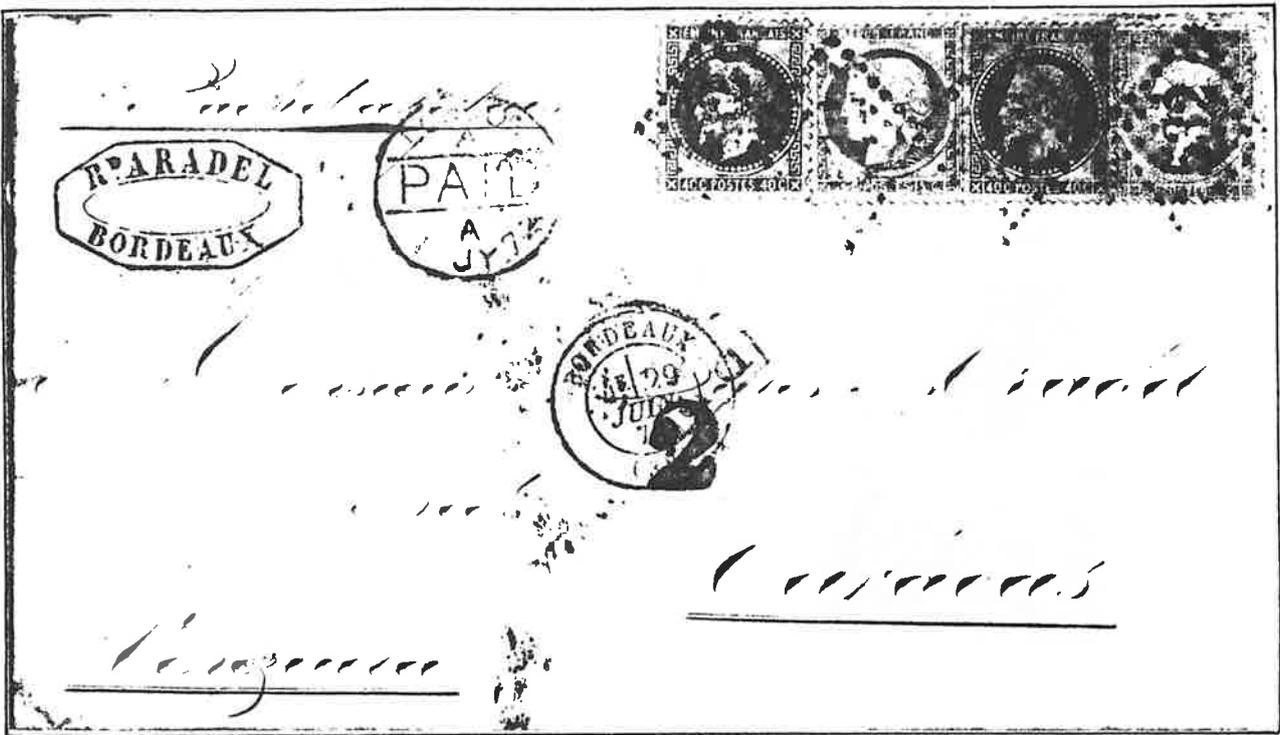
- C3 b) Affranchissement du 25c du PELLERIN (42) 25 novembre 71
Usage du 5 c dentelé et du 1c Lauré.



- C4 c) Affranchissement à 95c de PARIS Vieilles Haudriettes, Etoile 7. du 11 octobre 72
Lettre CHARGÉE : 25c + 50c fixe + 20c pour V.D. Cent francs.
Usage 80c Lauré.



- d) Affranchissement à 1 f de Bordeaux le 29 juin 72 pour Caracas.
 C5 (tarif du 1 07. 71 par Voie anglaise) 1er Echelon de poids.
 Usage du 40c Lauré et 5c dentelé.



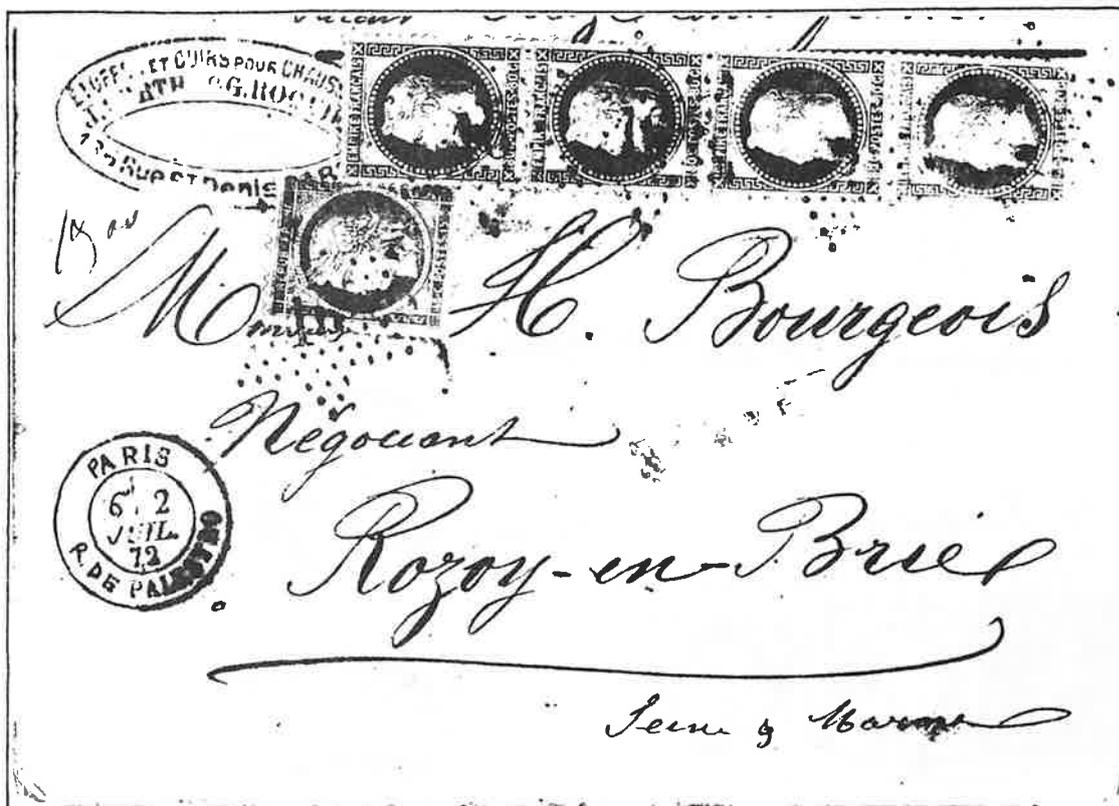
- e) Affranchissement à 1 f de PARIS r. de Strasbourg Etoile 14, du 7 juin 72, pour Buenos-Ayres.
 C6 Tarif 1 f par voie anglaise. Cachet rouge : London PAID.
 Usage du 80c lauré et dentelé.



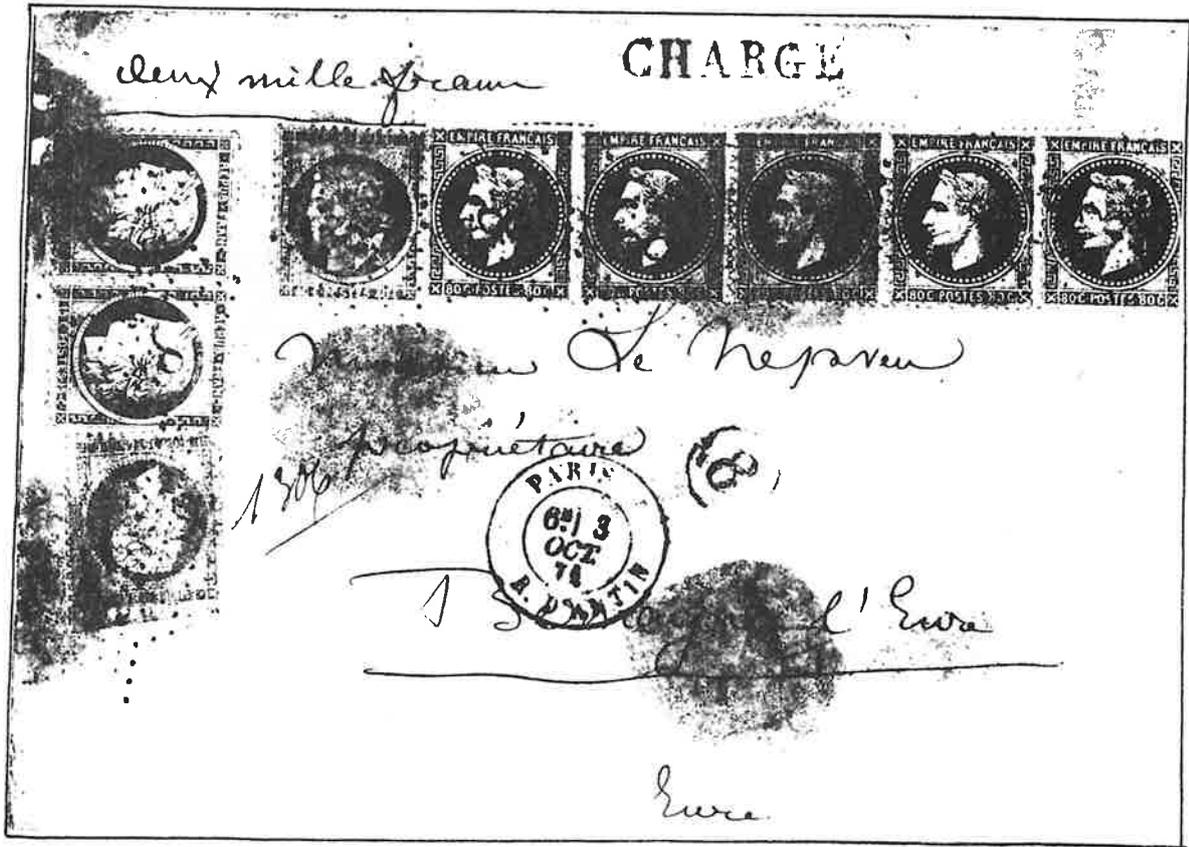
f) Affranchissement à 1 f 35. Versailles Assemblée Nationale. 12 septembre 1871.
 Losange oblitérant AS.NA. Lettre CHARGÉE.
 C7 Tarif 25c +50c fixe + 60c pour V.D. de 250 francs.
 Usage du 40c et 80c Lauré.
 Très bonne date du 15 c CERES.



g) Affranchissement à 3,35. PARIS r. de Palestro Etoile 16. du 2 juillet 72
 Lettre CHARGÉE. V.D. Treize cents francs
 C8 Tarif : 25c + 50c + 2,80 de V.D.
 Usage du 80c lauré.



- h) Affranchissement à 4 f 75 PARIS r. d'Antin Etoile 8 du 3 octobre 71.
 C9 Lettre chargée V.D. de deux mille francs (Valeur maximum admise)
 Tarif 25c + 50c + 4 f de V.D.
 Usage du 5c dentelé, 40c Siège et 80c lauré.

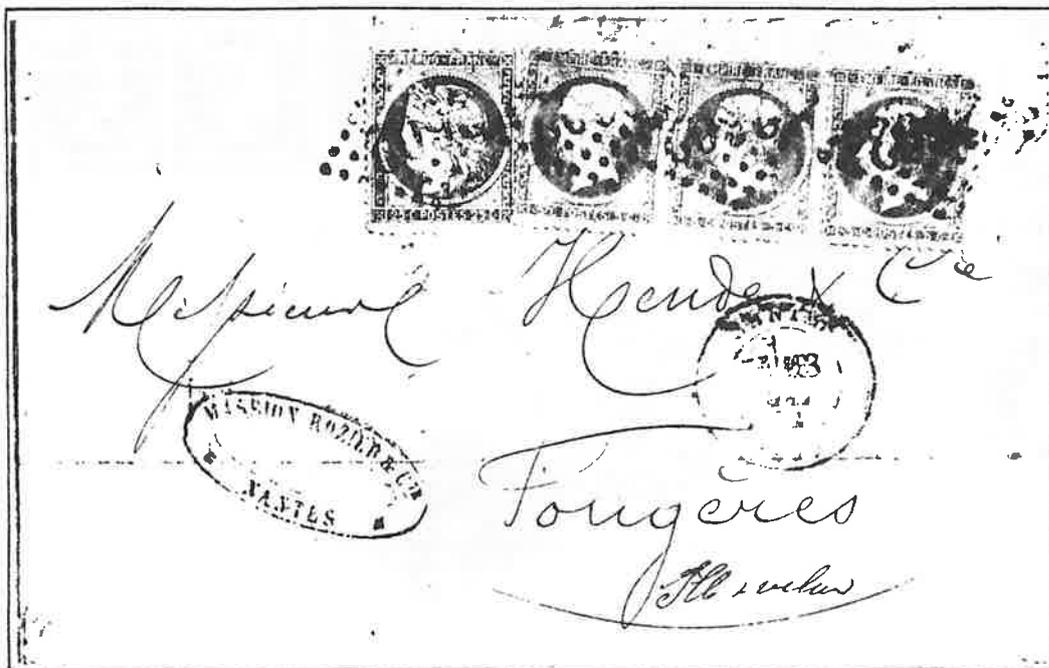


4°.- Base : le 25c CERES

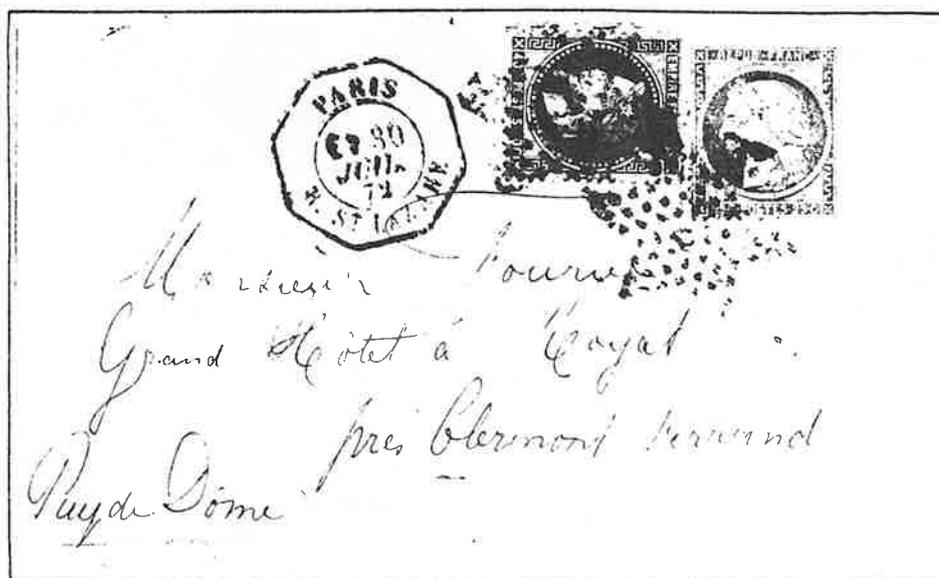
- a) Affranchissement à 31c d'ELBEUF GC 1386, du 2 novembre 71.
 C10 Particularité : le 1c en trop dans l'usage de la bande de trois de 2c lauré,
 pour le tarif de 30c lettre simple 10g. pour la SUISSE. (1.10.65)



- b) Affranchissement à 40c de NANTES G.C. 2602 du 13 mai 72
 C11 Tarif du 2ème échelon de poids 20g.
 Usage du 5c dentelé.



- c) Affranchissement à 65c de Paris r. St Lazare du 30 juillet 72. Etoile 2
 C12 Cachet octogonal de la 2ème Levée Exceptionnelle de ce Bureau. Tarif 25c + 40c.
 Départ dans le 2ème quart d'heure qui suit la dernière levée Taxe de 40c.
 Usage du 40c lauré.



C13

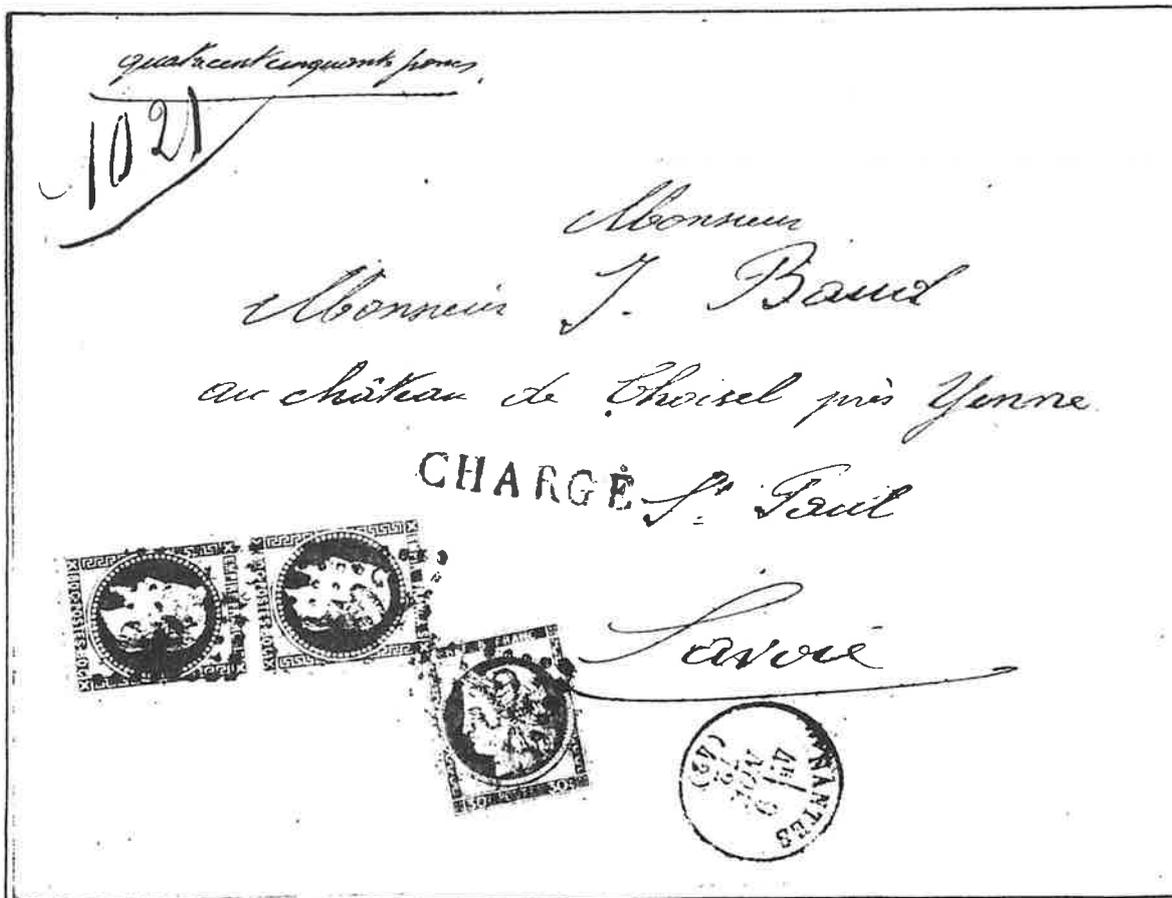
- d) Affranchissement à 1 f 15 de Clermont-Ferrand du 28 décembre 71 GC 1053
Lettre CHARGÉE. V.D. deux cents francs. Timbre descriptif au RECTO;
Tarif : 25c + 50c fixe + 40c pour VD.
Usage à remarquer du 40c Bordeaux et du 10c lauré.



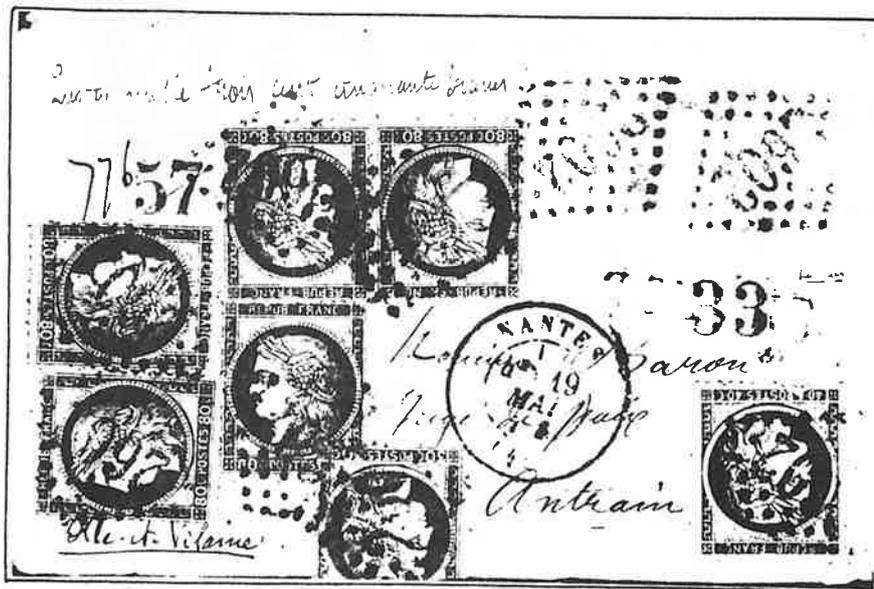
5°.- Base : 1e 30c CERES

C14

- a) Affranchissement à 1 f 90 de NANTES G.C. 2602 du 9 novembre 72.
Lettre CHARGÉE. VD. Quatre cent cinquante francs.
Tarif du 2ème Echelon de poids (20g) 40c + 50c + 1f VD)
Usage du 80c lauré



- C15 b) Affranchissement à 9 f 70, énorme, de NANTES le 19 mai 75.
 Lettre CHARGÉE de quatre mille trois cent cinquante francs de Valeur Déclarée.
 Le maximum en Valeur déclarée a été porté à 10.000 f. le 1er Février 1873.
 Tarif : 40c (2° Ech.) + 50c fixe + 8 f 80 de V.D. (20c de taxe pour 100 frs)
 Usage du 40c Siège, du 80c CERES et du 5 f de l'EMPIRE.



J. PORCHER

à suivre

ABREGEZ LES ADRESSES, S.V.P.

Ces dernières années, les P.T.T. nous demandaient de mentionner sur les plis (outre le nom du destinataire, le n° et le nom de la rue) la commune de destination, puis si celle-ci n'avait pas un bureau de distribution, le code postal et le nom du bureau de distribution dont elle dépendait.

Exemple :

Monsieur Alphonse DURAND
 25, rue Copacabana
 Mouilleron-le Captif
 85000 LA ROCHE-sur-YON

Désormais, il suffit de mentionner:

Monsieur Alphonse Durand
 25, rue Copacabana
 85000 MOUILLERON-le-CAPTIF

N'est-ce pas mieux ainsi ?

AU JOUR LE JOUR

L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

BUREAUX TEMPORAIRES

Le Bicentenaire de la Révolution, à La Roche le 1er janvier 1989

Pour fêter, dès son début, l'année du Bicentenaire de la Révolution de 1789, un organisme national, A.I.R. 89, avait été chargé d'organiser des manifestations dans toutes les préfectures du pays.

Après de brefs et superficiels contacts avec la fédération, deux actions devaient toucher la philatélie :

1°.- une carte serait vendue chez les commerçants au prix de 2 frs durant le mois de décembre. Le 1er janvier, un timbre serait émis, vendu au public et oblitéré d'un cachet spécial par les soins d'un bureau des P.T.T.

2°.- un autre document, préalablement affranchi par les soins des associations philatéliques locales, serait vendu, par leurs membres au prix de 15 frs après apposition d'un cachet "Ballons"

A La Roche, l'A.P.Y. n'a pas été en mesure de s'associer à la manifestation.

L'association qui s'occupe des Montgolfières dans l'ouest avait été contactée pour fournir des appareils, des pilotes et pour préparer des vols plus ou moins symboliques, et qui peut, si près de l'océan, un premier janvier, garantir un vol digne de ce nom ? Disons qu'à La Roche, les plis "Ballon" n'ont même pas été transportés jusqu'à la montgolfière installée sur la place Napoléon.

Cette manifestation nationale, organisée en guère plus d'un mois, connut des succès très variables. Pas de ballon pour toutes les préfectures, bureaux installés dans des cars postaux, sous des chapiteaux, très exceptionnellement dans des bâtiments en dur comme à La Roche, publicité parfois nulle...

A ce jeu, La Roche se distingue, en arrivant largement en tête de toutes les villes de l'ouest pour la vente des souvenirs proportionnellement au nombre d'habitants.

Ce que fut à La Roche cette journée de folie, un "client" le raconte dans ce Bulletin, longuement et avec humour.

Pour mon compte, sans penser au bide constaté à Niort, par exemple, je n'avais envisagé qu'un honnête succès, comme partout ailleurs. Mea culpa !

Mais, quand même, réaliser en 5 heures un chiffre d'affaires de 3 ou 4 fois (au moins) supérieur à la Journée du Timbre, voilà qui démontre bien le pouvoir des média !

FLAMMES TEMPORAIRES

Sauf erreur ou omission, six flammes seulement ont vu le jour depuis le dernier numéro du bulletin, les trois dernières alors que ce bulletin était à l'impression.

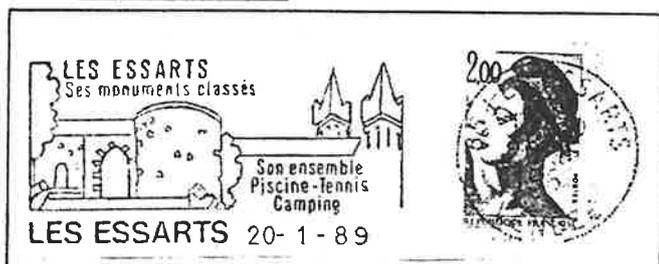
LE CHAMP-SAINT-PERE.- 17 décembre 1988.

Par cette flamme permanente, cette localité vante sa situation au carrefour de la Plaine du Marais et du Bocage, à 20 Km de la mer.

Il faut par contre se munir d'une loupe pour lire "sentiers piétonniers et équestres".



LES ESSARTS.- 20 janvier 1989



Flamme permanente.

La ville des ESSARTS met en exergue à la fois ses monuments classés et sa "modernité" (piscine, tennis, camping).

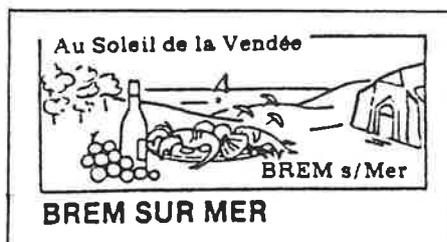
LA TRANCHE-sur-MER.- 1er mars 1989

La date de la Fête des Tulipes (23 avril) approchait à grands pas !

La ville de la TRANCHE a réussi in extremis à sortir (le 1er mars) une flamme temporaire rénovée.



BREM-sur-MER

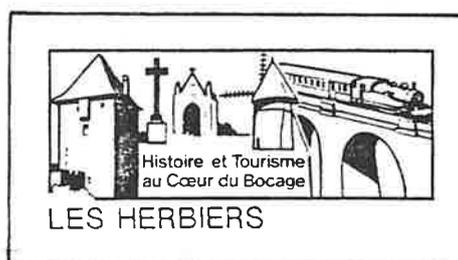


Une flamme permanente a dû sortir le 1er avril.

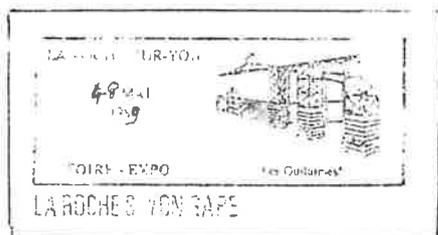
Elle vante (pourquoi pas ?) le soleil de la Vendée, ses vins (franc blanc) ses crustacés.

LES HERBIERS.-

La flamme ci-contre devrait être mise en service le 1er juin.



LA ROCHE-GARE

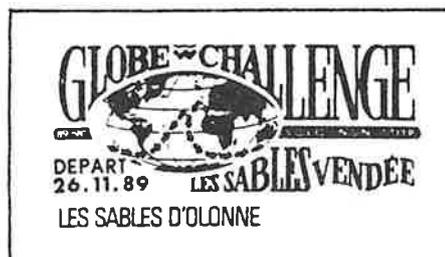


La Foire-EXPOSITION de La Roche se tiendra du 4 au 8 mai aux Oudairies.

A cette occasion, une flamme d'oblitération temporaire devait être mise en service, le 3 avril à La Roche-Gare.

Une flamme d'oblitération permanente a été demandée par la municipalité des Sables.

Elle sera mise en service en mai (dès réception) à l'occasion du Globe-Challenge.



Une flamme d'oblitération permanente a été demandée par le Comité d'organisation du Centenaire de la naissance du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Elle sera mise en service à Mouilleron-en-Pareds, en mai (date non précisée) dès réception du matériel.



UN SUPERBE CACHET COMMEMORATIF.-

A l'occasion du centenaire de la naissance du Maréchal de Lattre, le 2 février 1989, l'Association Rhin et Danube a édité une jolie carte, avec un cachet commémoratif qui eût pu devenir une belle pièce postale, Dommage ! Nos amis de Fontenay et de Mouilleron, qui se sont beaucoup dépensés, n'y sont pour rien !



LES NOUVELLES MACHINES DE GUICHET

Pour ce bulletin-ci, nous remercions notre ami spécialiste, Mr. Gérard DELMARRE, de Fontenay, de nous donner la liste des nouveaux équipements attribués en Vendée.

"A une date qu'on peut situer entre le 12 septembre et le 14 octobre 1988, toutes les imprimantes des MOB ou TMG de Vendée précédemment en service (sauf La Gaubretière qui à la date du 15 novembre était encore à l'ancien type) ont été portées à six chiffres (sous la forme 0000,00) avec des barres de séparation dans la date (00/00/00).

"Voici la liste des bureaux de Vendée ayant été équipés de MOB ou TMG depuis les vacances, avec indication du type d'imprimante et de la première date d'utilisation connue.

Luçon	G 02 et 03	Réseumatic	le 7 novembre 1988
	G 04	C.G.A. (1)	"
Chantonnay	G 02	Réseumatic	le 12 novembre 1988
	G 03	Logabax	"
Olonne sur Mer	G 02	"	le 16 novembre 1988
St Florent des Bois	G 02	Réseumatic	le 21 novembre 1988
L'Herbergement	G 02	Réseumatic (2)	le 29 novembre 1988
Saint Hilaire des Loges	G 02	Réseumatic	le 6 décembre 1988
Brétignolles sur mer	G 02	Logabax	le 13 décembre 1988
Ste Hermine	G 02	"	"
La Guérinière	G 02	"	le 10 janvier 1989
Jard sur mer	G 02	"	le 11 janvier 1989
La Barre de Monts	G 02	"	le 17 janvier 1989
L'Epine	G 02	"	"
Vix Place du 8 mai	G 02	"	le 24 janvier 1989
Barbatre	G 02	"	le 6 février 1989
Saint Gilles Croix de Vie	G 02	"	le 7 février 1989
	G 03	Réseumatic	"
Notre Dame de Monts	G 02	Logabax	le 8 février 1989
Benet	G 02	"	le 21 février 1989
La Tranche sur Mer	G 02	" (3)	le 28 février 1989

(1) empreinte aperçue en noir au lieu de rouge le 28 janvier 1989.

(2) avec imprimante à 5 chiffres (000,00) et sans barre dans la date.

(3) avec étiquette à nouveau fond de sécurité "La Poste" à l'envers. (*)

Une commande entière d'étiquettes pour MOB a été livrée ainsi aux P.T.T.. Cette présentation durera donc plusieurs mois.

"Au cours du mois de mars doit intervenir l'équipement des bureaux de Saint-Laurent sur Sèvre, Saint-Hilaire de Riez et Noirmoutier en l'Ile.

"Par ailleurs, on a appris qu'une Satas Seg avait été mise en service, à une date qui n'a pu être déterminée, à Saint Gilles Croix de Vie. Celle-ci, ainsi que toutes celles précédemment en service dans les bureaux maintenant équipés de MOB ou TMG, auraient toutes été conservées pour servir en dépannage.

"Comme annoncé lors du communiqué des PTT prévoyant la suppression des timbres-taxe, la machine Satas-Seg "Taxe" des Sables d'Olonne est maintenant en service. Elle donne des empreintes réglementairement noires, tandis que celle de La Roche sur Yon RP débitait des empreintes anormalement rouges.

"La poste bouge...! Comme il n'est pas possible d'écrire tous les jours à tous les bureaux de poste de Vendée, il est demandé à tous ceux qui recueillent des informations sur les modifications ou les anomalies en matière de marcophilie moderne, de prévenir sans tarder (les anomalies sont souvent rapidement corrigées) Mr Moreau qui centralise les renseignements (joindre si possible une photocopie), ou mieux, de faire faire cinq ou six enveloppes à son adresse (les frais seront remboursés)."

UNE QUESTION A NOS SPECIALISTES D'HISTOIRE POSTALE,
ET NOTAMMENT AUX SABLAIS

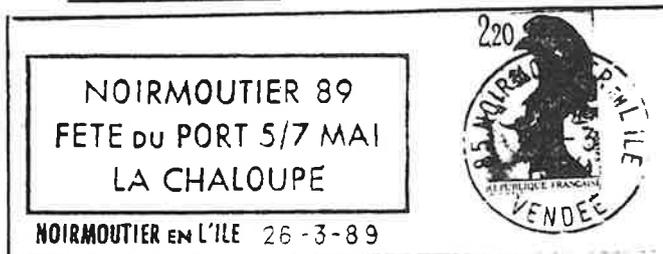
Lu avec surprise dans le Messager de la Vendée (dimanche 23 août 1914)

"Le ministre des P.T.T. autorise la conversion en recette auxiliaire urbaine des postes de l'Etat de la recette auxiliaire urbaine municipale qui existait aux Sables d'Olonne."

Quelles étaient les différences ? sûrement, sur le plan du financement. Les cachets d'oblitérations étaient-ils les mêmes ?

DERNIERES NOUVELLES

NOIRMOUTIER



Une flamme temporaire (mais non illustrée faute de temps) a été mise en service le mardi 28 mars pour annoncer la Fête du Port qui aura lieu du 5 au 7 mai.

LA TRANCHE-SUR-MER

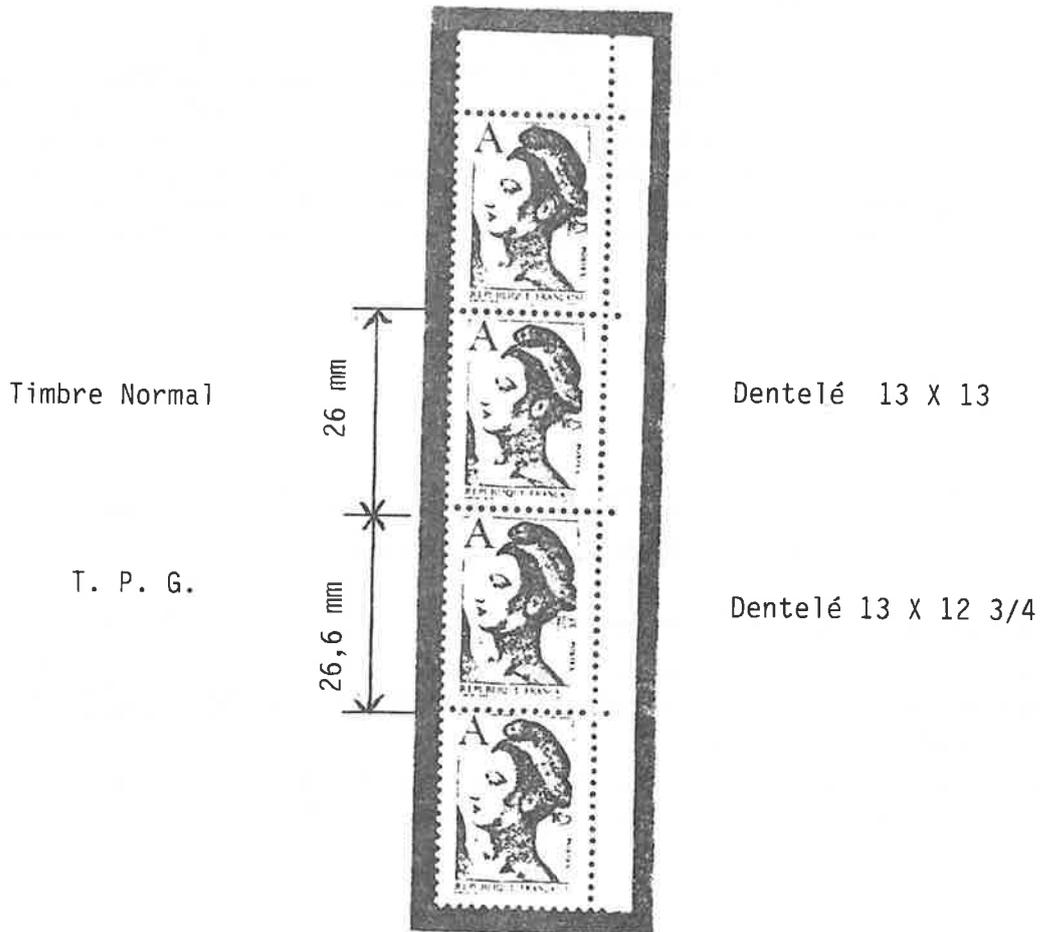
Nos collègues et amis de l'Union Tranchaise ont demandé une flamme d'oblitération permanente qui devrait être mise en service le 27 mai 1989.

Le soleil se lève décidément sur l'ouest.



" LIBERTE " de GANDON

Une variété dont on parle peu , mais qui pourtant est bien là :
 Le Timbre Plus Grand ou plus simplement le T. P. G. En voici les
 caractéristiques.



Nous avons trouvé cette variété sur 12 types, il est possible que cette
 liste ne soit pas exhaustive, en voici la liste :

N° 2181	0,20	Émeraude
N° 2241	0,80	Brun olive
N° 2191	1,40	Vert (roulette)
N° 2321	1,70	" "
N° 2426	1,90	" "
N° 2424	1,90	Vert
N° 2423	A	Vert
N° 2483	B	Vert
N° 2484	2,00	Vert
N° 2487	2,00	Vert (roulette)
N° 2190	5,00	Bleu-Vert Foncé
N° 2276	10,00	Violet

Si vous en trouvez d'autres n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Merci

Bernard ROYER

LES HOPITAUX DE VENDEE

PENDANT LA GUERRE 1914 - 1918

(1ère partie)

EN GUISE D'INTRODUCTION GENERALE...

Avec ce numéro du Bulletin commence donc l'étude sur LA VENDEE DURANT LA GUERRE 1914-1918 qui se propose de traiter successivement : des HOPITAUX de tous rangs, DES UNITES MILITAIRES cantonnées en Vendée, des PRISONNIERS DE GUERRE, des INTERNÉS POLITIQUES, enfin, des BASES AMERICAINES.

Les faits se sont écoulés voici 75 ans; les oblitérations n'intéressaient que peu les collectionneurs; une seconde guerre mondiale a vite accaparé l'attention et aucune étude complète n'existe, à notre connaissance, sur ce sujet. Renseignements et documents sont donc rares.

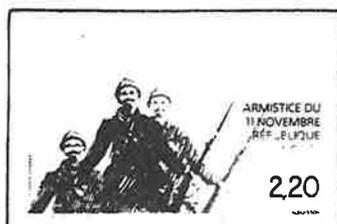
Pour y remédier, nous nous sommes intéressés à diverses sources d'informations, notamment :

- les documents officiels, quand nous avons pu en trouver,
- la presse locale de l'époque qui a fourni beaucoup de détails pittoresques,
- de nombreuses personnes âgées des localités concernées, dont beaucoup ont encore une mémoire fidèle. Qu'elles en soient vivement remerciées !
- les collections de timbres ou de cartes postales de nos amis, ainsi que le contenu de nombreuses correspondances militaires de l'époque.

Malgré les efforts déployés, il est bien évident que l'étude comporte plus de "trous", ou de points d'interrogation, qu'elle n'apporte de certitudes ! A ce jour, par exemple, plusieurs établissements hospitaliers dont nous possédons une empreinte de cachet ne sont pas localisés dans le temps ou l'espace. Pour beaucoup d'hôpitaux, nous pensons qu'un cachet a probablement existé, mais il n'a, semble-t-il, pas encore été signalé.

C'est dire que ce travail ne représente qu'une ébauche... qui demandera encore beaucoup d'efforts.

L'auteur serait heureux si les lecteurs du Bulletin recherchent dans leurs "trésors", ou leurs cartes postales, ou dans des archives, découvrent des nouveaux cachets, des éléments permettant des localisations ou des identifications, etc... Il ne serait pas demandé à ces amis de se désaisir le moins du monde de leurs pièces, mais nous leur serions très reconnaissants de bien vouloir nous transmettre une information complète et, si possible, une bonne photocopie du cachet, de la carte postale,... en question. Les frais seraient remboursés. Merci d'avance.



LES SOCIÉTÉS DE CROIX-ROUGE FRANÇAISE

En 1914, la Croix-Rouge française n'est pas structurée comme de nos jours. Elle est dirigée par un Comité Central composé de représentants des trois sociétés d'Assistance qui formaient alors la Croix-Rouge, c'est-à-dire :

- la Société de Secours aux Blessés Militaires (S.S.B.M.)
- l'Union des Femmes de France
- l'Association des Dames Françaises.

Sous l'autorité du Service de Santé Militaire, elles devaient créer et entretenir des hôpitaux dans les localités désignées, et aussi contribuer au service de l'arrière en prenant la charge des trains sanitaires et des infirmeries de gare.

Le Comité de Vendée de la Croix-Rouge était présidé en Août 1914 par Madame Libaudière.

La Société de Secours aux blessés Militaires, créée en 1864, est la plus ancienne et la plus importante des trois sociétés susdites, avec 15000 personnes environ.

En Vendée, elle est présidée par Madame Sabouraud.

Quand on parle alors de la Croix-Rouge, c'est à la S.S.B.M. que l'on pense.

Durant les hostilités, elle fournira de nombreuses infirmières aux hôpitaux militaires et animera elle-même l'hôpital auxiliaire n° 17 (c'est-à-dire la clinique de la rue Thiers que dirigeait le docteur Moreau) et ses filiales.

L'Union des Femmes de France avait en 1914, 175 hôpitaux sur le territoire français, avec 8000 infirmières diplômées.

Pour donner une idée de l'effort extraordinaire fourni par les sociétés de la Croix-Rouge, mentionnons cet entrefilet de "La Démocratie Vendéenne" du 9 mai 1915, qui indique qu'en France l'U.F.F. était chargée de 11000 lits à la mobilisation et qu'à la date susdite, elle en avait près de 29000 dans 353 hôpitaux, avec près de 30000 infirmières.

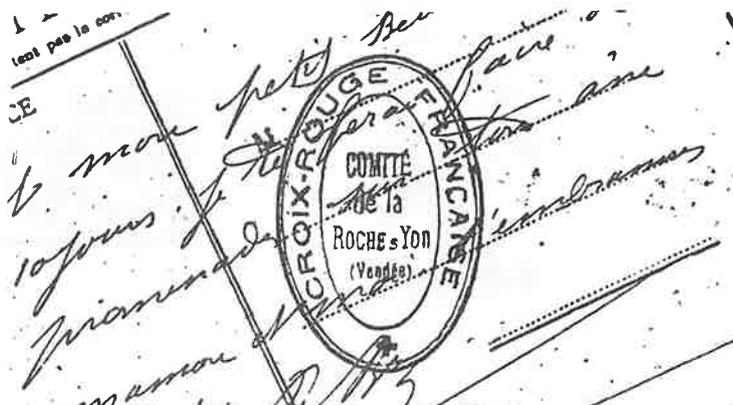
En Vendée, l'U.F.F. fera fonctionner plusieurs hôpitaux

- l'hôpital 103 à La Roche (Ecole Normale de garçons)
- l'hôpital 102 à Fontenay (Ecole communale de filles, 24, rue Rabelais)

Ces deux établissements disposent de plusieurs filiales de campagne.

- enfin un hôpital aux Sables, que nous n'identifions pas.

L'Association des Dames Françaises (A.D.F.) ne semble pas à notre connaissance, avoir eu beaucoup d'activités en Vendée.



L'INTERET PHILATELIQUE DE L'ETUDE

Des millions de français se trouvaient touchés par l'ordre de mobilisation, donc astreints à quitter leur domicile et à se laisser transporter là où le souhaitaient les autorités.

Il était pourtant indispensable que les soldats puissent donner de leurs nouvelles, et en recevoir de leurs familles.

Dès le début des hostilités, le gouvernement décide donc, par décret du 3 août 1914, que les lettres simples ne pesant pas plus de 20 grammes, provenant ou à l'adresse de tous les militaires et marins des armées de terre et de mer mobilisés, sont admises à circuler en franchise par la poste.

Le Publicateur du 16 août 1914 consacre deux articles à ce sujet d'actualité "Comment écrire à nos soldats" et "Comment fonctionne le service postal".

Pour éviter les abus, il fut cependant décidé que le droit à la franchise militaire serait avalisé ou confirmé par l'apposition d'un cachet administratif de l'unité à laquelle l'expéditeur appartenait.

Ces cachets furent certainement nombreux et ils ont dû varier selon les époques, le classement de l'établissement hospitalier, l'importance numérique des blessés etc...

Par exemple, pour la seule filiale d'Angles, nous connaissons trois empreintes, alors que dans certains autres établissements, apparemment plus importants, rien ne prouve qu'il y ait été fait usage d'un cachet spécial.

Nous n'avons trouvé nulle trace d'une réglementation nationale en la matière.

Ces cachets ou marques de franchise sont assez rares, et pour la plupart peu lisibles.. Trois quarts de siècle se sont écoulés depuis leur emploi! Les enveloppes qui devaient constituer le gros des correspondances familiales ont été détruites en leur quasi-totalité. Restent les cartes-postales, conservées plus fréquemment que les enveloppes en raison de leur illustration.

Mais il est vraisemblable que nous ne connaissons encore qu'une partie de tous les cachets qui ont pu et dû être utilisés dans notre Vendée. Un gros travail reste à faire.



LES RAPPORTS DU PREFET

Le Préfet de La Roche à l'époque, Mr. Fernand TARDIF, a consigné l'effort de guerre du département en deux brochures, sans doute optimistes, mais intéressantes.

- La Vendée, deux ans de guerre 1914-1918 ouvrage paru en septembre 1976, à l'imprimerie Moderne Hamonnet, 8, rue Paul Baudry, à La Roche. (Ref. V. 599 à la Bibliothèque de La Roche 1er étage)
- Un département pendant la guerre, édité en 1917. Librairie Guigné-Hurtaud - 3 place d'Armes. (Ref. V. 796 à la Bibliothèque).

LA PRESSE YONNAISE DE L'EPOQUE

En 1914, trois journaux (ou feuilles d'information) sont édités à La Roche.

- le "PUBLICATEUR DE LA VENDEE", d'inspiration conservatrice et catholique de droite, est imprimé 3, place de la Préfecture, à La Roche. Il paraît le mardi, le jeudi, et le samedi soir avec la date du lendemain.
- la "DEMOCRATIE VENDEENNE", se réclame de l'Union Républicaine. Rédaction et administration : 2 place de la Préfecture, à La Roche. Paraît le mercredi et le samedi, à la date du lendemain.
- le "MESSAGER DE LA VENDEE", non politique, imprimé à La Roche. Paraît tous les dimanches.



LA ROCHE SE PREPARE A RECEVOIR DES BLESSES

Faut-il accorder quelque crédit à l'opinion émise longtemps après la guerre, en 1953, par le biographe de Monseigneur DEVAL, curé de St Louis durant la guerre, quand il écrit

" les blessés et mutilés commencèrent à affluer le 26 août au matin. Le premier convoi surprit la vigilance des autorités et de la population yonnaise. Aucun préparatif n'avait été fait pour les recevoir; il fallut heurter à toutes les portes pour demander les vêtements, le linge et les objets de literie nécessaires " (1)

Le 93ème R.I. quitte La Roche pour le front le 6 août, suivi, le 9, par le 293ème R.I.; le 83ème Régiment d'Infanterie territoriale partira, lui, le 10 août. La formation de ces unités a dû déjà causer quelques problèmes !

Mais les autorités militaires et civiles n'ont pas attendu pour prendre des dispositions. Le "Publicateur" du mercredi 5 août mentionne que les "établissements publics et nombre d'établissements privés ont été réquisitionnés. Tous ces cantonnements improvisés ont été hâtivement appropriés à leur nouvelle destination".

Le dimanche 16 août (les trois journaux yonnais paraissent le dimanche), le maire informe (dans le Messenger) qu'à l'École Normale d'institutrices sera installé, pour la durée de la guerre, l'hôpital militaire n°13. "On fait appel pour trouver, à titre temporaire, des lits en fer à une place, avec sommier, matelas, traversin, oreiller et une ou deux couvertures".

Le même jour, le Publicateur précise que des hôpitaux militaires ont été installés au Lycée de Garçons, au Collège de Jeunes Filles, à l'Institution Sainte Marie et à l'École Normale de Filles.

De leur côté, les diverses branches de la Croix-Rouge ne sont pas restées inactives.

On ne peut pas dire qu'aucun préparatif n'avait été fait pour recevoir les blessés

CETTE INCROYABLE JOURNEE DU 26 AOUT 1914

Et pourtant les yonnais ne s'attendaient nullement à ce qui survint. Les journaux de l'époque mentionnent brièvement la suite des événements, mais avec une grande clarté.

La Journée du mercredi 16 Août commence, pour les infirmiers et infirmières de tous rangs, vers 4 h 15. Un train de blessés vient en effet de s'arrêter en gare de La Roche. Il amenait 400 blessés qui furent ravitaillés. Après quoi on les dirigea sur Luçon où l'institution Richelieu et divers hôpitaux temporaires les reçurent.

A six heures et demie, un second train entre en gare. Cette fois 350 blessés pour La Roche. Le Publicateur précise : "la plupart d'entr'eux sont blessés aux jambes et aux bras, ayant reçu principalement des balles de mitrailleuses."

"Restaurés (dit le Messenger) dans les wagons ou sur les quais, ils ont été transportés dans des automobiles privées."

(1) Monseigneur Camille DEVAL, par le Chanoine Constant Charpentier, (p. 120)
Imprimerie Centrale de l'Ouest. La Roche. 1953.

Ils furent "répartis" entre les divers hôpitaux temporaires préparés pour les recevoir : Ecole Normale de garçons, Collège de jeunes filles, Institution Sainte-Marie, Ecole Normale de filles, Clinique de la rue Haxo.

La mi-journée elle-même paraît plus calme, après ces deux "coups de feu", mais dans la nuit, un train amène encore 30 nouveaux blessés pour La Roche, enfin deux trains passent en gare avec 800 soldats qui seront dirigés sur Fontenay et les Sables où ils arriveront à l'aube du 27.



..... coll. G. Balliau

Ouf ! Quelle journée ! En 24 heures, la Vendée a fait presque partout le plein, dans ce qui n'est encore, comme le souligne la biographie de Monseigneur Deval, que des "hôpitaux improvisés".

Le 11 septembre, un train amène encore 200 soldats répartis dans les divers hôpitaux de la ville "dont le contingent atteint presque partout le maximum".

Cette dernière formule, sans doute bien optimiste, masque probablement un véritable surpeuplement des établissements hospitaliers.

Ce qui explique que, dans les souvenirs des acteurs de l'époque, la situation ait pu prendre des allures catastrophiques d'improvisation totale. Improvisation ? Non certes; mais l'afflux des blessés fut tel, le 26 août, qu'il submergea toutes les bonnes volontés,

Monsieur Tardif, préfet de la Vendée en 1914, souligne que la Vendée reçut 1.500 blessés en une semaine. Alors qu'aucun "rodage" n'avait pu être effectué.

Il faudra très vite chercher et aménager d'autres locaux d'accueil; ce seront les filiales et hôpitaux bénévoles.

D'où venaient ces blessés ?

Les sources sollicitées sont presque muettes sur ce point, encore qu'un journal (Publicateur 28 août) mentionne que le 2ème train (destiné aux hôpitaux yonnais) arrivait de la frontière (sous-entendu "belge"). Raisonons un peu : en août 1914, les blessés sont transportés dans des trains ordinaires (voyageurs ou marchandises) qui doivent respecter une vitesse horaire de 20 Km/h et s'arrêter fréquemment pour du ravitaillement et des soins. Les trains sanitaires ne seront organisés qu'à l'entrée de l'hiver. Il faut donc de 3 jours à 3 jours et demi pour venir de la frontière belge.

Les soldats soignés en Vendée ont donc été blessés vraisemblablement du 20 au 23 août, soit même avant. Ils ont sans doute été touchés vers la fin de la bataille des frontières, ou encore pendant la bataille de Charleroi (21 au 23 août) et des environs.

Le 11ème corps sera d'ailleurs cité pour un brillant combat de 8 heures d'affilée livré à Messin, le 22 août.

La longueur et les difficultés du voyage expliquent que la Vendée ne reçoit que des blessés ou des malades assez légers. Bien sûr, il pourra se produire quelques accidents, mais les journaux signalent très peu de décès dans les hôpitaux vendéens, au moins jusqu'aux épidémies de 1916. Certains établissements ne compteront aucun décès, comme l'hôpital auxiliaire n°7 à Fontenay (école du Sacré-Coeur) malgré 985 entrées en 3 ans.

HOPITAL MIXTE DE LA ROCHE-SUR-YON

RUE DE NANTES



L'hôpital départemental de La Roche, installé rue de Nantes (qui deviendra plus tard rue du Maréchal Foch) libère dès la mobilisation un certain nombre de salles pour les blessés militaires.

Cet établissement accueillera des blessés durant toute la durée des hostilités; les différents journaux le citent régulièrement. "Démocratie Vendéenne" du 1er juillet 1917 relève même que deux décès viennent de s'y produire.

Mr. L. Aymard signale 2 cachets :

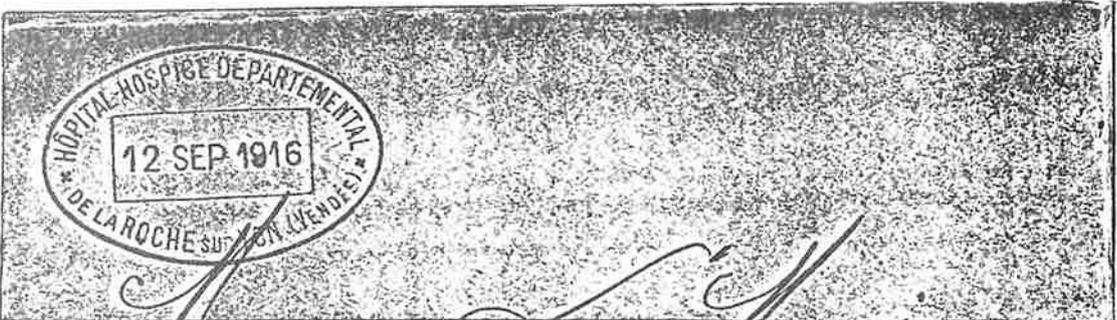
- SALLES MIES DE L'HOSPICE DE LA ROCHE-SUR-YON - DS violet 43mm
- id. Médecin chef DS vert 35mm

En juillet 1916, selon un relevé officiel l'hôpital mixte comptait 86 lits.

Deux annexes :

- le patronage des ESSARTS, route de la Ramée avec 20 lits
- l'école des filles à MORMAISON avec 20 lits également.

Une marque de l'hôpital hospice de La Roche le 12 septembre 1916. (non spécifiquement militaire).



S. N.

Monsieur le Maire



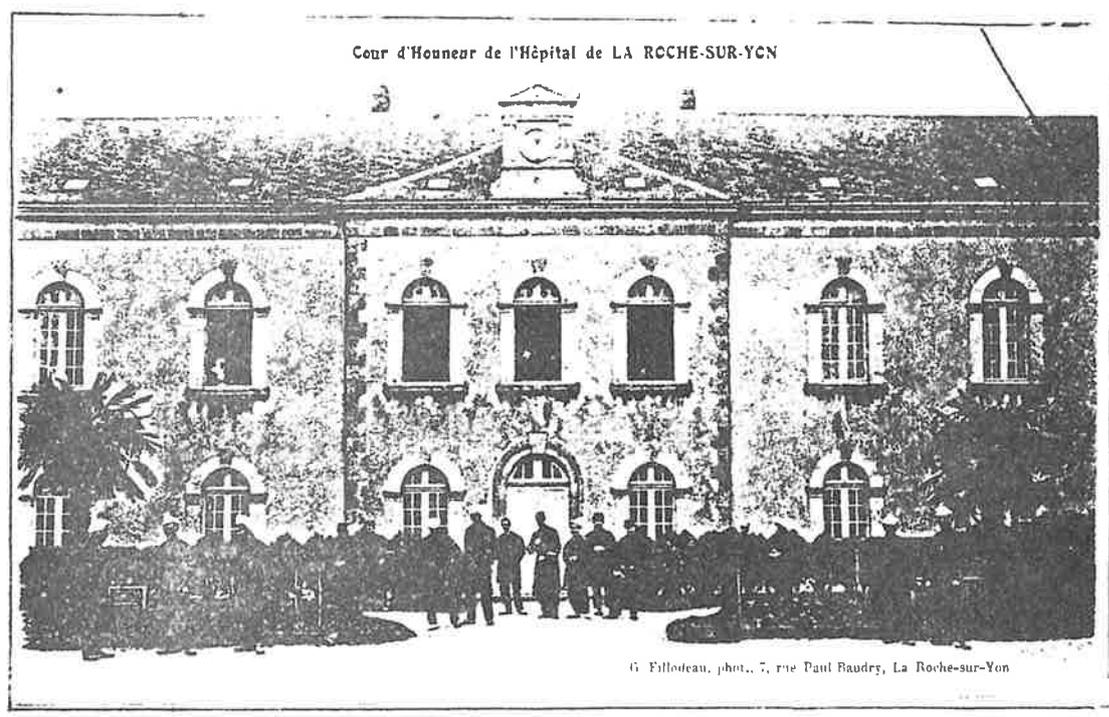
de



LA ROCHE-SUR-YON

Griffe linéaire de l'hôpital mixte
Le médecin-chef

coll. M. Bruno



G. Filloueau, phot., 7, rue Paul Baudry, La Roche-sur-Yon

coll. particulière

ECOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

RUE LUNEAU

HOPITAL TEMPORAIRE N°13

De cet établissement, dont la directrice était Mme PALANQUE, nous ne savons presque rien, si ce n'est qu'il avait pour médecin-chef, le Dr CHAUVIN, et comptait plus de 60 lits en 1914 (Messager du 30 août).

"Dès le 11 août 1914, l'Ecole hospitalisait (sic) l'Hôpital 13 et donnait à l'Union des Femmes de France le mobilier non utilisé dans la maison. Les Normaliennes furent entassées tant bien que mal, dans les vieux bâtiments de l'Ecole de garçons voisine, cependant que celle-ci se transportait dans l'imprimerie d'en face.

Les salles de classe, de récréations, les dortoirs de l'école, virent pendant 16 mois le lamentable défilé des (blessés), ... Elle (l'E.N.) fut rendue à sa destination normale à partir de janvier 1916",

(Mlle OMNES, directrice de l'Ecole à compter de 1924) (1)

Mme PALANQUE qui fut directrice de 1911 à 1917, ajoute (op. cit. p.68) "souvenez-vous du concours précieux que nous prêtaient, pour les soins des blessés et des malades, les soeurs de la Miséricorde".

Il cessa de fonctionner fin décembre 1915, puisque le Publicateur du 2 janvier 1916 nous apprend de son côté que "l'hôpital temporaire n°13 (Ecole Normale de Filles) est supprimé. les blessés et malades ont été transférés à l'hôpital n°42"

Une marque de franchise a été signalée récemment datée de 1917. Curieux !

(1) livre du cinquantenaire de l'Ecole Normale d'institutrices de La Roche (1884-1834). page 28

LES HOPITAUX DE LA PLACE D'ARMES

La place d'Armes était, avant la guerre, comme son nom l'indique, le rendez-vous des soldats qui y faisaient l'exercice, y défilaient ou s'y promenaient.

Le 93ème R.I. étant monté au front, la place d'Armes reste fréquentée par les militaires, car les trois établissements scolaires de la face nord (Lycée de Garçons, Collège de Filles, et l'Institution Sainte-Marie) sont réquisitionnés comme hôpitaux. La place et l'église Saint-Louis accueillent beaucoup de soldats encore valides ou d'éclopés légers.

Avec les salles militaires de l'hôpital mixte et l'hôpital 13 (Ecole Normale de Filles) ces 3 établissements forment le Service de Santé à La Roche, gérés par l'Armée.

Les soins infirmiers sont prodigués surtout par les dames de la Société de Secours aux Blessés Militaires et aussi par des soldats de 11ème Section d'infirmiers militaires.

LYCEE DE GARCONS
PLACE D'ARMES - (ACTUEL C.E.S. HERRIOT)

HOPITAL N°12

Le Lycée national de garçons accueillait alors les garçons jusqu'au baccalauréat. Les professeurs étaient des notabilités; leurs nominations et mutations étaient signalées par la presse locale. Leur sort sera suivi avec attention pendant les hostilités. Mr. Piobetta, mobilisé comme sous-lieutenant, y enseignait.

Dès la déclaration de guerre, le lycée est réquisitionné comme hôpital. Il abrite pourtant des officiers pendant la période de mobilisation et l'un d'eux y laissera par inadvertance une somme (importante pour l'époque) de 75 frs. A partir du 10 août, on aménage les locaux, on quête le matériel chez les habitants, sous la direction du médecin-chef, le docteur Joussemet, qui habitait sur l'actuel boulevard Briand.

Le 26 août 1914, les blessés arrivent en grand nombre. Le Lycée commence sa vie d'hôpital. Le 29 novembre 1914, les journaux donnent la liste nominative des soldats soignés à l'H.T.12, une bonne cinquantaine, ce qui paraît peu quand on sait qu'une liste officielle des Services de Santé, établie en juillet 1916, attribue une capacité de 246 lits à l'établissement.

En cette année 1916, l'hôpital est doté d'un service chirurgical, et reçoit à ce titre une subvention de 200 Frs du Comité départemental de secours.

Le Lycée, ou hôpital n° 12, n'a utilisé à notre connaissance que des cachets "Hôpital Temporaire n°12". Pourtant des documents officiels du Service de Santé, établis en juillet 1916, intitulent l'établissement "hôpital complémentaire" et la presse locale en fait désormais autant. L'importance de l'hôpital a dû diminuer sérieusement; deux faits tendraient à le prouver.

En premier lieu, le lycée a beau avoir été réquisitionné "pour la durée de la guerre", il faut bien instruire les élèves et les hostilités n'ont pas arrêté les études. Les professeurs mobilisés furent remplacés vaille que vaille et les cours continuèrent dans des conditions précaires, dans quelques salles conservées à usage scolaire et le plus souvent dans des locaux prêtés ici ou là par des particuliers. En 1914, la rentrée eut bien lieu le jeudi matin 1er octobre, mais seulement pour des externes libres ou externes surveillés. L'internat, d'abord totalement suspendu, semble avoir repris à la rentrée de 1916; en tout cas, les journaux yonnais (Messenger du 27 août - Démocratie du 24 septembre) mentionnent que "l'internat va reprendre dans les conditions ordinaires" (?)

En second lieu, on lit dans le Messenger du 18 novembre 1917: "les personnes ayant prêté aux hôpitaux 12 et 42 des objets de literie et qui désireraient les reprendre sont priées de se présenter au Lycée de garçons le jeudi 22 courant pour les reconnaître". Ce qui laisserait supposer que le Service de Santé n'a plus besoin de matériel ou qu'il en a trop !

Il semblerait pourtant que le Lycée-Hôpital 12 ait accueilli des blessés, sans doute en nombre réduit, jusqu'à la fin de la guerre. En tout cas, la presse ne signalera jamais de fermeture, comme elle le fit expressément pour les hôpitaux 13 (E.N. de filles) et 42 (Collège de filles).

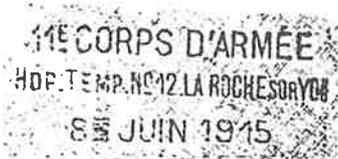
Notons pourtant que si les marques et cachets en provenance de l'hôpital 12 sont nombreux en 1915 et 1916, le dernier en notre possession est de mai 1917. Quelque collègue pourra-t-il éclairer notre lanterne ?

Notons qu'en juillet 1916, l'hôpital 12 comptait deux filiales :

- l'hôpital bénévole St Michel, à St Laurent-sur-Sèvre, installé dans la propriété "Haute Grange" des Soeurs de la Sagesse, et qui, sous le n° 65 bis, abritait 200 lits et se trouvait donc un des établissements les plus importants du département.
- la Salle paroissiale de Mortagne-sur-Sèvre, située place de la Liberté, hôpital-bénévole n° 137 bis, qui disposait de 40 lits.

Il est vraisemblable qu'en 1914-1915 plusieurs autres "filiales" étaient utilisées, mais les précisions manquent pour le moment et la plupart des établissements bénévoles ont fermé avant l'été 1916.

griffe linéaire
couleur violette



cachet double cercle
"déesse assise"
couleur violette

COLLÈGE CAL DE JEUNES FILLES
25, PLACE D'ARMES
HOPITAL TEMPORAIRE N°42

INSTITUTION SAINTE-MARIE
PLACE D'ARMES
HOPITAL TEMPORAIRE N°24

A la réflexion, il semble bien difficile de dissocier ces deux établissements voisins que sont le COLLEGE COMMUNAL DE JEUNES FILLES, dont la directrice était Mademoiselle Faure, "une maîtresse femme" disent les anciennes élèves, et l'INSTITUTION SAINTE-MARIE (actuellement l'Ecole Saint-Louis) dont le supérieur était le chanoine MARTRIN-DONOS qui se transformera en un vigoureux aumônier militaire.

Dès la mobilisation, les deux établissements furent réquisitionnés pour la durée de la guerre en tant qu'hôpitaux temporaires N° 42 et 24. Lors de l'arrivée des premiers blessés, le docteur Picot, chirurgien en chef de la place est chargé du 42 (le collège) et le docteur Comties du 24 (Sainte-Marie)

Ces deux hôpitaux font peu parler d'eux dans la presse locale. Tout juste signale-t-on que le docteur Gaston écrit des poèmes à l'hôpital 24, et que ce même établissement (Publicateur 3 juin 1915) manque de bancs et de sièges. En septembre 1915, l'hôpital temporaire n°42 "compte encore 120 blessés" et demande des fruits pour les desserts. En avril 1916, on signale au collège, mais peut-être dans un local annexe, un service d'oto-rhino-laryngologie.

En juillet 1916, un relevé officiel des Services de Santé signale 160 lits à l'hôpital complémentaire 42. L'établissement a donc été "déclassé".

Le même état officiel mentionne une annexe à l'H.C. 42 dont nous n'avons eu nul écho! non loin de la place d'Armes, une propriété privée semble avoir été disponible : l'ancienne Loge maçonnique désaffectée, au 22 rue Victor Hugo⁽¹⁾ Ce local aurait abrité 42 lits supplémentaires. Quand aurait été créée cette annexe ? Jusqu'à quelle date fonctionna-t-elle ? Les journaux de l'époque n'y font aucune allusion, mais on peut penser que l'annexe disparut avec l'H.C.42.

Car la fin approche ! en août 1914 personne n'avait imaginé que la guerre durerait si longtemps... et il faut bien s'occuper des élèves.

Mademoiselle Germaine Fort, de La Roche, qui fut élève du collège de 1908 à la fin de ses études, se souvient que la rentrée de 1914 eut bien lieu le 1er octobre. Les cours étaient donnés dans diverses "annexes", notamment chez Melle Gutzwiller (devenue Mme Viaud) rue de Saumur, et rue Poincaré, dans l'actuelle maison de Mme Buquet. Les élèves logeaient chez l'habitant.

Melle Fort se souvient, le Jour de l'Armistice, avoir chanté la Marseillaise sous le kiosque de la Place, avec la chorale du collège. C'était un jour de foire !



Carte postale annotée le 12 octobre 1915 par son expéditeur.
Noter le cachet rond type "déesse assise", violet, de l'hôpital 24.

Le Collège est donc rendu à sa fonction pédagogique le 1er septembre 1916 et l'internat y est rétabli le 1er octobre.

Il en va sûrement de même à Sainte-Marie. Les journaux du 12 novembre 1916 signalent : les personnes ayant prêté des objets de literie à l'hôpital N°24 et à l'hôpital 42 au début de la guerre sont invitées à les reprendre, si elles le désirent, à l'hôpital 24 le mardi 11 nov (sic). (En fait il s'agit du mardi 14 novembre).

Officiellement, le 42 ne sera fermé définitivement qu'en mars 1917 (Publicateur du 11 mars 1917).



Carte écrite le 3 mars 1916 par un soldat de l'hôpital annexe 42, mais portant la griffe linéaire de l'hôpital temporaire N° 24.

Revenons à cet état officiel des établissements hospitaliers de juillet 1916. Il comptait à cette date plusieurs filiales :

- à la Maison-Mère des Ursulines de Chavagnes - 90 lits
- à l'ancienne école des filles de Pouzauges - 20 lits
- à la Villa Notre-Dame, sanatorium privé à
à St Gilles-sur-Vie 25 lits

Mais il est possible, voire probable, qu'en 1914-1915, plusieurs autres filiales aient fonctionné dans d'autres localités.

Ce même état officiel de juillet 1916 ne mentionne plus l'H.C.24 comme hôpital, mais lui attribue toujours 2 filiales.

- au Poiré 20 lits
- à La Verrie 30 lits

Que comprendre ? sinon que les autorités de Service de Santé agissaient comme elles le pouvaient, au gré de circonstances souvent imprévisibles.

Pourquoi traiter ensemble ces deux établissements ?

C'est qu'en raison de leur voisinage, il a dû s'y produire une certaine osmose permanente.

Le chanoine Charpentier écrit, en 1953, la biographie de Monseigneur Daval, curé de Saint Louis en 1914 - 1918, mentionne à tort : "Durant toute la durée de la guerre, Sainte-Marie fut le siège de l'hôpital 42 et ne reçut aucun élève, même externe" signe de la confusion qui régna dans les esprits.

Les renseignements qui précèdent "mélangent" souvent les deux établissements.

Enfin, un fascicule de la société "Le Meilleur" consacré, en 1987, à la Vendée, note l'existence d'un cachet violet sur deux lignes : 11^{ème} Corps d'Armée : Hôpital temporaire N° 42 - La Roche-sur-Yon (sans précision de date). Nous n'en avons pas encore vu, alors que nous en possédons du 24, et que la carte reproduite ci-après, écrite par un sergent soigné à l'hôpital annexe n° 42 en mars 1916, est revêtue d'un cachet de l'hôpital temporaire n° 24. Quelle serait cette annexe du 42 à La Roche-sur-Yon, sinon peut-être l'ancienne loge ? encore un mystère inexpliqué à ce jour.

Vous trouverez ci-dessous un extrait de la revue "LE POSTILLON" en date du 27 juillet 1902. Quelques phrases sont toujours d'actualité, à vous de juger.

Revue de la Presse

Un refuge couvert à la Bourse aux Timbres. — *l'Écho de la T.* du 15 juillet nous annonce que le lieut. col. Delauney a adressé au Conseil municipal de la Ville de Paris une demande à l'effet d'obtenir un abri à la Bourse aux timbres.

Je suis volontiers de son avis sur ce sujet qu'il est fâcheux de barboter dans l'eau et la boue chaque fois qu'il pleut et de regarder des timbres sous un parapluie : il serait à souhaiter d'avoir un endroit pour s'abriter.

Mais cela dit, ce projet me paraît d'une réalisation difficile : tout d'abord il ne peut être question d'établir cet abri à l'endroit même où la Bourse aux timbres se tient actuellement : cet endroit est une avenue, voie publique. Il faut donc chercher un autre emplacement. Et le premier et même le seul qui vient à l'esprit est le fameux emplacement sur lequel on a déjà tant disputé et qui est occupé par des ruines. Il est peu probable que la ville fasse cadeau aux philatélistes d'un emplacement qui représente pour elle un futur revenu considérable, et pour lequel elle a refusé des propositions qui ne lui paraissaient pas suffisantes. Que d'autres meilleures soient offertes et on renverrait les philatélistes huit jours après leur installation.

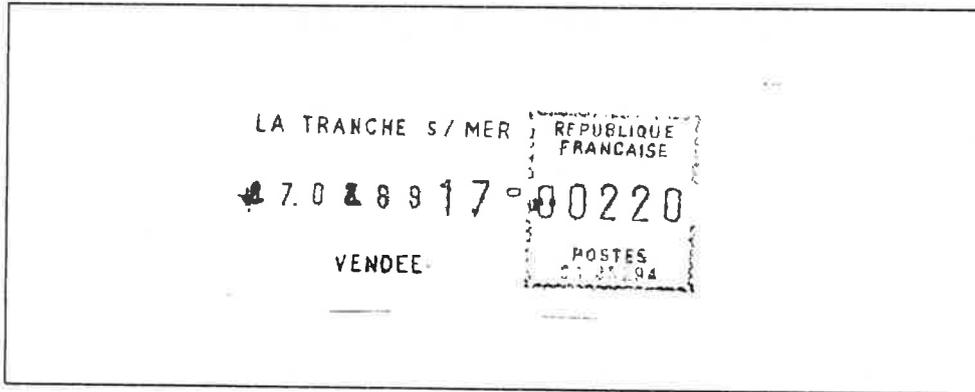
De plus, une question vient à l'esprit : Qui est-ce qui paierait ? la Ville de Paris ne fait, que je sache, rien pour rien, surtout en ce moment où elle cherche deux sous de tous côtés. Les opposants auront au Conseil beau jeu de répondre qu'il n'y a aucune raison de ne pas faire payer les marchands de timbres pour faire leur commerce tout aussi bien que les restaurateurs ou marchands d'oranges. Or le jour où l'on aura une bourse fermée, payante, personne n'y entrera et on s'installera aux alentours. Dès lors pourquoi construire un abri inutile, si l'on doit verser seulement vingt sous par an pour y entrer ? Les gros marchands ou collectionneurs paieraient peut-être, mais ils ne vont à la Bourse que pour acheter les timbres des petits qui, eux, resteraient en dehors.

Enfin un tel abri n'est pratique que construit d'une certaine façon, ce qui ne serait certainement pas. Il faut voir clair pour acheter des timbres et même très clair. Déjà sous les arbres il fait trop sombre ; dans une bourse fermée ce serait bien pis, et nous serions sous le règne du timbre faux et truqué. La solution n'est pas commode à trouver ; ce n'est certainement pas cette fois que la Bourse aux timbres déménagera.

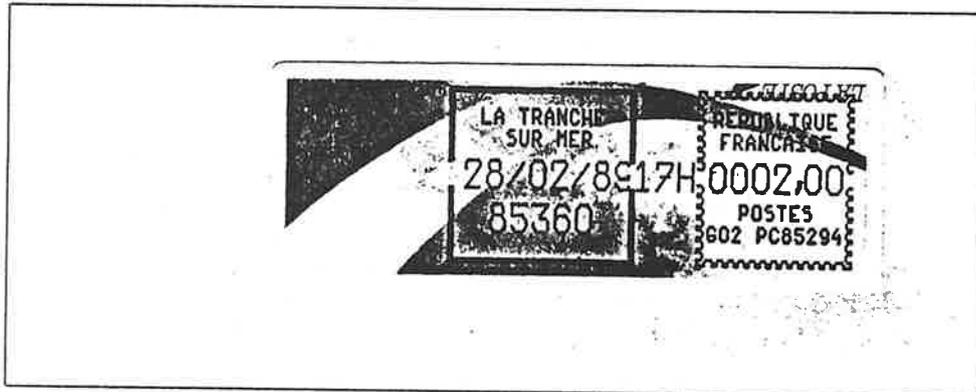
Quant aux 30 000 francs d'affaires qui d'après le Cⁱ Delauney se traitent à chaque séance, je pense que ses imprimeurs ont été distraits et qu'il y a au moins un zéro de trop. Ce chiffre réduit doit être la moyenne de chaque séance bi-hebdomadaire d'un bout de l'année à l'autre ; il y a quelques années, ce que dit dans son rapport le Cⁱ Delauney a dû être vrai, les affaires traitées à la Bourse aux timbres étant plus importantes qu'aujourd'hui. Actuellement, il y a plus de monde et les réunions sont plus nombreuses. Mais on y fait moins d'affaires. Bien des gros marchands et acheteurs ne viennent plus que rarement ; il y vient en effet moins de raretés qu'autrefois. Les réserves s'épuisent peu à peu, et à force de fouiller les tiroirs et les réserves, on ne trouve plus grand chose. Actuellement, la vente d'un timbre de 100 francs est un événement qui se réalise deux fois par an à peu près ; la Bourse aux timbres n'en est pas moins très utile, on peut même dire indispensable : sa très grande utilité consiste dans les conversations qu'on y tient et les nouvelles qu'on y apprend, renseignements souvent de grande importance.

MARCOPHILIE A LA TRANCHE-SUR-MER

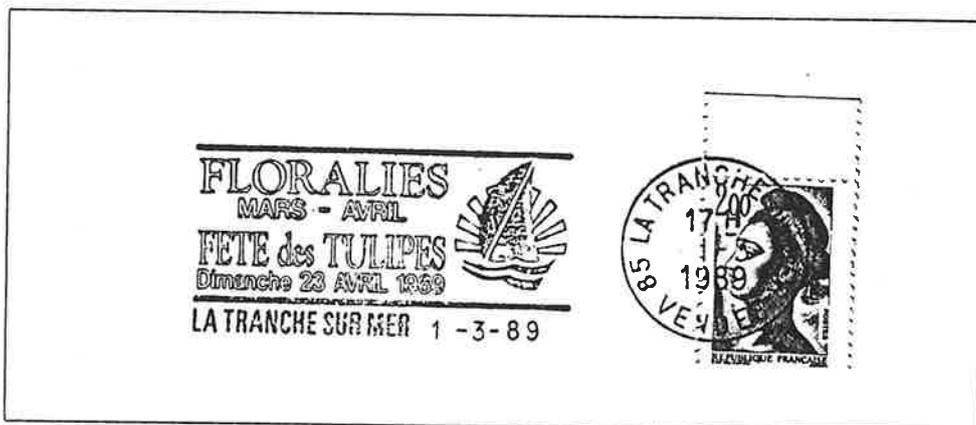
- Le 27/02/89. - Dernier jour. Machine de guichet salas.



- Le 28/02/89. - 1er jour du micro-ordinateur logabax.



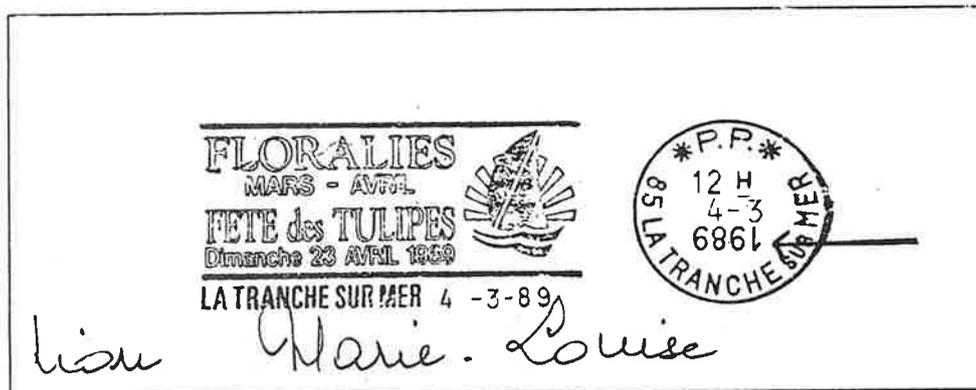
- Le 01/03/89. - 1er jour. Flamme pour les floralies.



- Le 03/03/89 les 1er PP de la flamme Floralies arrivent avec les élections.



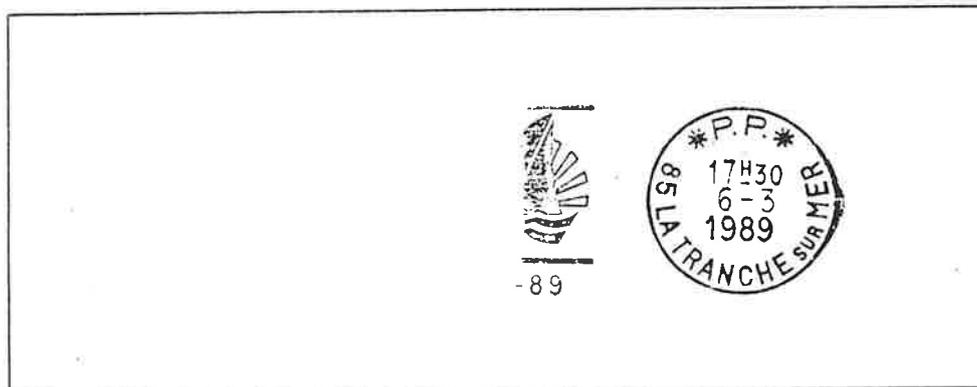
- du 04 au 06/03/89 : PP pour les élections.



- Date inversée



- Bloc dateur inversé (1800 exemplaires)



- Certains n'auront que le coucher de soleil sur le voilier.

COMMENT CALCULER LA DENTELURE DES TIMBRES ?

UNE INNOVATION TECHNIQUE D'IMPORTANCE ?

La dentelure d'un timbre n'attire pas souvent l'attention des collectionneurs. Les catalogues mentionnent presque toujours pour les timbres de France, émis depuis 1935, "dentelé 13", ce qui signifie que l'on peut compter 13 dents sur une longueur de deux centimètres. De petits instruments en carton ou en plastique ont été créés pour la mesure du nombre de dents. On les appelle "odontomètre" du mot grec "odontos" = dent, soit mesure de la dent.

Nous ne ferons pas aux amicalistes l'injure de reproduire ici un odontomètre; ils en possèdent sûrement, même s'ils s'en servent peu.

En principe, en France, la dentelure ne varie pas pour un même timbre d'une fabrication à l'autre : Aussi avons-nous été surpris quand des curieux ont signalé, peut-être à partir de 1979, que les timbres des carnets étaient dentelés $12\frac{1}{2}$ X 13 au lieu de 13 X 13.

Le premier nombre donné est celui des côtés horizontaux; le second celui des côtés verticaux.

Cette dualité ne se révèle pourtant pas constante. Parfois les carnets ont la même dentelure que les timbres émis en feuilles. Mais chacun se souvient de la série des Grands Hommes de 1985 où les carnets sont dentelés 15 X $15\frac{1}{2}$.

Notons, enfin, qu'une perforation peut-être accidentellement absente, vraiment absente. Non pas parce que la dent du peigne qui doit emporter une petite rondelle de papier n'a pas tout à fait enlevé le confetti. On voit dans toutes les feuilles des timbres courants, de ces "rondelles" qui sont encore attachées à la feuille mais il arrive qu'une dent du peigne se brise, il n'y a plus aucune trace de foulage sur la feuille de timbre et le papier est intact à l'emplacement de la dent. Nos voisins allemands appellent ce défaut un Blindzahn (dent aveugle ou simulée) et ce mot est passé dans la langue philatélique.

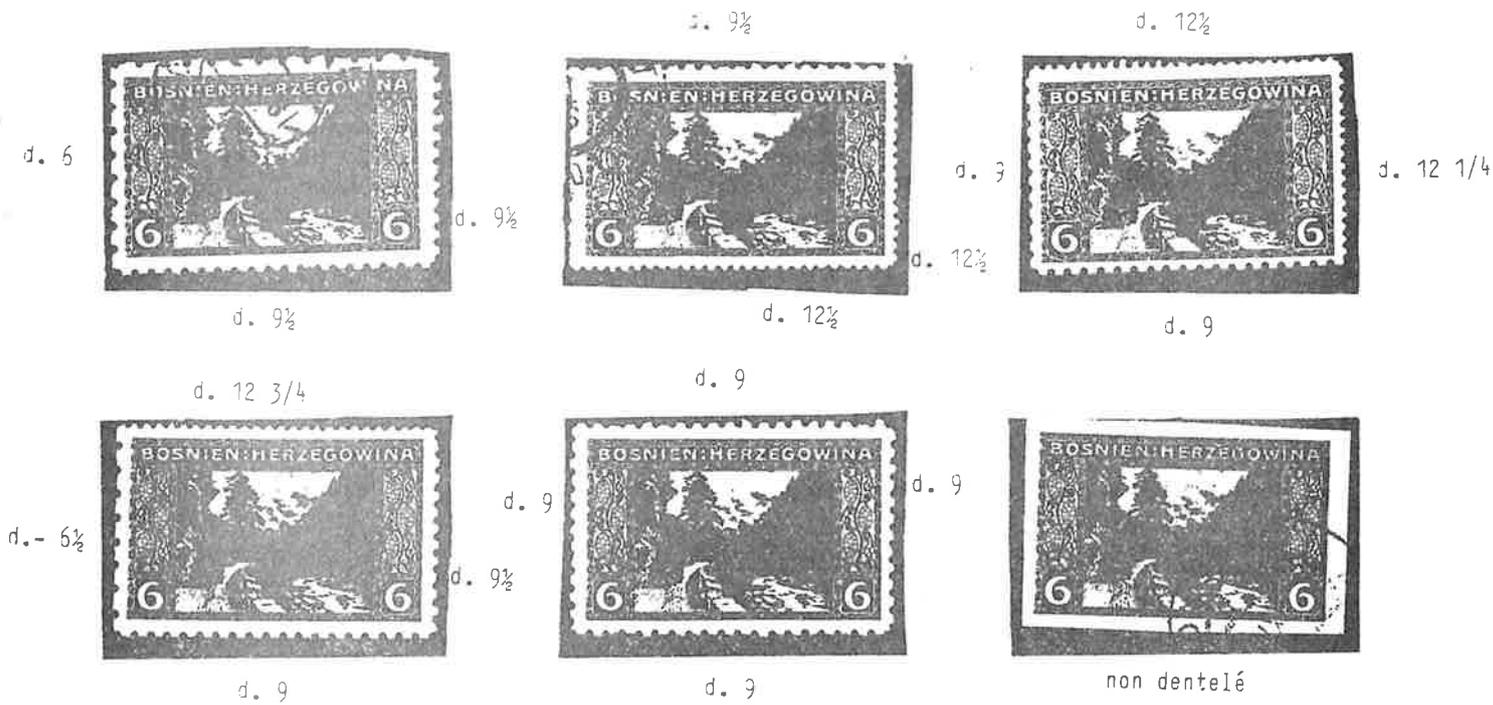
DE L'INTERET DE L'ETUDE DES DENTELURES.

A.- Mesurer la dentelure des timbres peut relever d'abord de la simple curiosité, ou presque.

Voyez les timbres ci-dessous, Yvert Bosnie n°33. Le catalogue porte n°33. 6 heller.brun-rouge. 2.25 . 0.50
a. (dent. $13\frac{1}{2}$) 150. 175.

Et à la fin de la série, il est dit: "On les trouve dentelés $6\frac{1}{2}$, 9, $10\frac{1}{2}$, $12\frac{1}{2}$ et dans plusieurs combinaisons de ces quatre piquages, tout cela dans les mêmes feuilles (ces séries valent 550. neuves et 600. usées.

Comme vous le voyez, ce n'est pas quatre piquages qui existent, mais beaucoup plus, car on ne montre ici qu'une seule valeur !

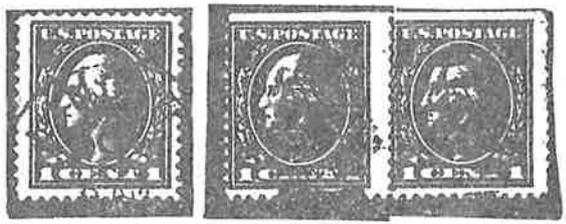


B.- L'examen de la dentelure peut aussi aider, avec d'autres détails d'impression, à classer des timbres à leur vrai date d'émission. Dans le cas suivant, les catalogues des U.S.A. distinguent plusieurs émissions bien différentes.

Voici un bref exemple de cette complexité (toujours pour un seul timbre de la série).



1908 - d. 12 sur 4 ou 3 côtés



1912-1915 d. 12 sur 4 ou 3 côtés



d. 10 sur 2 ou 4 côtés



d. 11x10



d. 8 1/2



1916 d. 1



d. 10



d. 10



C.- La mesure de la dentelure peut aussi revêtir une sérieuse importance financière

Le cas type évoqué le plus souvent dans la collection des timbres de France est celui du Pont du Gard (Yvert n°262).

dentelé	13,	il cote	2250-
"	13½ X 13,	" "	2500-
"	11,	" "	7000-

La détermination de la dentelure peut donc apporter le plaisir d'une découverte ou le bénéfice d'une plus-value non négligeable.

PEUT-ON DETERMINER A COUP SUR LES DENTELURES ?

Il paraît bien difficile, dans certains cas, de parvenir à une certitude. Ce timbre-là est-il dentelé 13 ou 13½ ? et autre 13 3/4 ou 14 ? pour mon compte je suis souvent resté perplexe.

D'une part, en effet, les fabricants de timbres ne tiennent pas compte de nos odontomètres; d'autre part, nos instruments actuels ne sont pas tous identiques au 1/100 de millimètre.

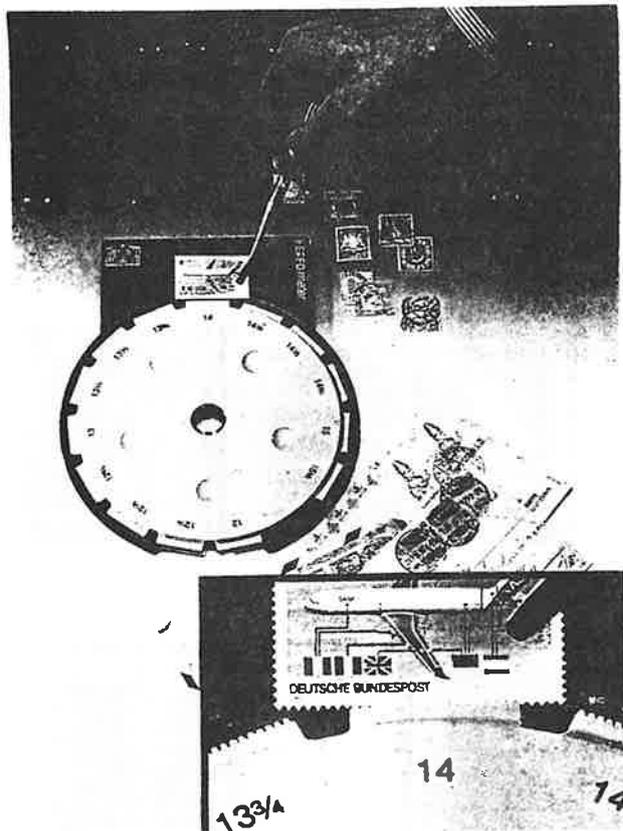
Une maison de commerce allemande (SAFE) propose un système très différent pour contrôler 28 perforations à la fois que ce soit avec des timbres détachés, timbres sur lettres ou sur cartes. Il est évident que plus le contrôle s'exerce sur une grande longueur, plus il est fiable.

Cet appareil appelé Perfo-mètre est composé de deux disques placés dos à dos; les circonférences comportent des peignes de 25 mm. On met le timbre sur la plaque gris-bleu qui sépare les disques et l'on amène, en tournant le disque, le peigne convenable en face de la dentelure du timbre.

L'illustration ci-contre (Maison Image Document, 9, rue Jean-François Gerbillon-75006 Paris) donne une idée de l'instrument.

Le prix du perfo-mètre ? 175 Frs (avant la déduction habituelle de 20% consentie généralement aux sociétés par cette maison).

Cet appareil constitue-t-il vraiment une importante innovation technique ? L'avenir le dira.



Mesure d'un timbre seul

LE CHOIX D'UN THEME

QUELQUES DONNEES CHIFFREES

Pour le collectionneur thématique, le choix du thème est tout à la fois délicat et crucial. Délicat, car il s'agit de trouver un sujet philatéliquement viable - dans le sens où il doit permettre de réunir un nombre suffisant de timbres et de documents postaux, couvrant dans le temps et dans l'espace un domaine varié, et de faire appel aux diverses ressources de la philatélie. Crucial, car il engage le collectionneur pour une période assez longue, celui-ci ne pouvant pas facilement faire marche arrière, une fois les premières recherches et les premiers achats effectués.

Le collectionneur débutant, s'il est peu accoutumé aux expositions où l'on peut, comme simple visiteur, prendre connaissance des tendances en matière de choix des thèmes, n'a que peu idée de l'éventail des sujets possibles, qui sont par ailleurs fort nombreux et diversifiés. Cela étant, le collectionneur considéré peut, à juste titre, se demander s'il existe des thèmes fréquemment étudiés, tandis que d'autres le sont moins souvent. Dans ce domaine, les points de repère manquent. Jusqu'à ce jour, aucun recensement, même partiel, n'a été réalisé. L'idée m'est venue alors de tenter pareille démarche, sans souci d'exhaustivité : mon but n'est que de dégager quelques lignes directrices à partir desquelles chacun tâchera de trouver son propre chemin.

Pour ce faire, j'ai exploité les catalogues de 12 expositions nationales ou internationales - ce qui déjà constitue une limite puisque ne seront pas prises en compte les collections de niveau départemental ou régional - de 1975 à 1988. En voici la liste :

- . Arphila 1975 (intern.)
- . Annecy 1977
- . Troyes 1978
- . Creil 1980 (nationale thématique)
- . PhilexFrance 1982 (intern.)
- . Tembal 1983 (intern. thématique)
- . Bordeaux 1984
- . Tours 1985
- . Italia 1985 (intern.)
- . Lens 1987
- . Valence 1988
- . Praga 1988 (intern.)

(sauf indication contraire, il s'agit des expositions du Congrès National annuel)

L'on se reportera aux 18 tableaux qui donnent un panorama chiffré des collections exposées - Chacun regroupe autour d'une ou de quelques grandes classifications - sciences appliquées, techniques, par exemple (tableau 1) - les différents thèmes exploités. Ces derniers sont désignés par un terme-clé, éventuellement complété par des rubriques voisines placées entre parenthèses. L'ordre choisi est l'ordre décroissant en fonction du nombre de collections relatives au thème indiqué, exception faite des "divers" rejetés en bas de tableau. Ces chiffres sont à considérer comme purement indicatifs car il se peut qu'une même collection ayant participé à deux expositions différentes ait été comptabilisée deux fois. Le nombre total de collections de chaque tableau est reporté en haut et à droite.

LES COLLECTIONS A THEME SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

L'ensemble du domaine scientifique et technique (tableaux 1 à 4) fournit les 2/5^è des collections présentées (410 sur un total de plus de 1.000 collections). La moitié de cet ensemble est constituée de collections traitant des sciences appliquées (tableau 1). Les moyens de transport ou de communication y sont largement dominants, si on regroupe les 7 premiers thèmes ainsi que le dernier (157 collections). Parmi eux, le chemin de fer et ses dérivés viennent nettement en tête. Citons quelques titres :

- Le monde du rail (Paris 1975)
- Rétrospective des chemins de fer (Bordeaux 1984)
- Le message du chemin de fer (Prague 1988)

Plus loin derrière viennent l'évocation des voyages spatiaux ou l'étude du ciel :

- De la Terre à la Lune (Creil 1980)
- Les fusées (id.)
- L'histoire de l'astronomie (Bâle 1983) ;

et l'histoire des transports maritimes :

- Voiles et voiliers (Annecy 1977)
- Les ancres (Paris 1982)
- Le transport maritimes des passagers (Valence 1988)

LES THEMES RELEVANT DES SCIENCES NATURELLES ET AUTRES "SCIENCES"

Dans le tableau 2 figurent les collections traitant des sciences naturelles. La faune en constitue une bonne moitié (66) et, en tout premier lieu, les diverses classes d'oiseaux :

- L'oiseau-symbole (Tours 1985)
- L'univers mystérieux des oiseaux (id.)
- Les pigeons (Valence 1988)

Le règne botanique est surtout représenté par les fleurs, les roses en tête :

- La fleur dans la vie humaine (Paris 1975)
- Importance de la rose (Bordeaux 1984)
- Gracieuse, fascinante et ... fière : autrement dit l'orchidée ! comme le titre ne le laissait pas entendre (Rome 1985)

Les deux derniers tableaux consacrés aux sciences regroupent un nombre bien inférieur de collections (81). Par commodité et aussi par habitude, la Croix-Rouge a été rattachée au thème santé mais elle aurait pu être intégrée au tableau 11 : organisations internationales. Toujours est-il que cette institution est le sujet principal du tableau 3 :

- La Croix Rouge Française de 1870 à nos jours (Troyes 1978)
- Histoire et oeuvre de la Croix Rouge (Paris 1982)
- La Croix Rouge de 1864 à 1945 (Lens 1987)

Le tableau 4, enfin, ne fait pas apparaître de sujet vraiment dominant : seule l'étude des minéraux présente une très relative fréquence (moins d'une collection par exposition considérée).

LES COLLECTIONS A THEME HISTORIQUE

Après les collections à sujet principalement scientifique ou technique viennent celles à dominante historique même si, bien entendu, de nombreuses collections peuvent, sur des thèmes variés, intégrer une dimension historique ou chronologique, ne serait-ce que dans le plan. Mais il s'agit ici (tableaux 5 à 7) des collections traitant de l'histoire des hommes. Elles représentent une centaine de présentations sur les 1.000 examinées. Trois types y sont illustrés à quantité égale :

- La seconde guerre mondiale
- Les combats pour l'indépendance
- L'histoire, plus générale, d'un pays (le plus souvent celui du collectionneur).

Certaines collections du groupe 2 auraient pu être rattachées à l'histoire d'un pays mais comme elles sont surtout traversées par l'idée de guerre, ou son contraire la paix, il m'a paru préférable de les en dissocier.

Voici quelques exemples :

- L'Italie dans le 2e guerre mondiale (Rome 1985)
- De l'empire à l'U.R.S.S. : la révolution russe (Rome id.)
- Les luttes du peuple bulgare contre la monarchie et le capitalisme (Prague 1988)

Hors de l'époque contemporaine (XIXe et XXe ss.), l'Antiquité est surtout appréhendée à travers l'Égypte des Pharaons ; le Moyen Age et l'époque moderne (XVIe - XVIIIe ss.) ne sont étudiés que par le biais de l'histoire locale (ville, région ou pays) ou dans de rares collections telles :

- A la recherche de la route maritime vers les Indes (1415 - 1422) (Bâle 1983)

Certaines collections centrées sur un personnage historique comme Christophe Colomb (tableau 12) peuvent aussi être mentionnées ici. D'ailleurs, bon nombre des collections répertoriées dans ce tableau relève du domaine historique (Napoléon, Bolivar, De Gaulle, Lénine, Garibaldi par exemple).

LES THEMES "SPORTS"

Dans le thème Sports (tableau 8), ce sont les Jeux Olympiques qui ont la faveur des collectionneurs. Cela dit, ce sont essentiellement des étrangers qui ont présenté des collections sur ce thème car il n'apparaît que dans les catalogues d'expositions internationales (11 participations en 1982 et 12 en 1983 ; une seule en 1977 et en 1978 en nationale). Par exemple :

- Jeux Olympiques 1896 - 1900 (Paris 1975)
- Les Jeux Olympiques de 1936 (Bâle 1983)
- Les Jeux Olympiques d'hiver (Rome 1985)

Les collections enregistrées sous le thème cyclisme peuvent ne pas être intégralement conçues sous un angle sportif. C'est par souci pratique qu'ont été ainsi réunies les participations consacrées aux deux roues, motorisés ou non.

LES COLLECTIONS A THEME ARTISTIQUE

Deux thèmes dominent dans le tableau 9 qui réunit les collections artistiques : la musique et la peinture. Ils représentent une bonne moitié de l'ensemble. Il faudrait y ajouter quelques monographies d'artistes (Beethoven ou de Vinci) incluses dans le tableau 12.

Citons pour la musique :

- Compositeurs et évolution musicale du 16e au 17e s. (Troyes 1978)
- Instruments de musique (Creil 1980)

et pour la peinture :

- La peinture européenne occidentale (Paris 1982)
- De l'impressionnisme à l'expressionnisme (Bâle 1983)

THEMES DIVERS

Les tableaux 10 à 12 rassemblent des collections à caractère historique pour la plupart. Elles ont néanmoins été détachées du groupe histoire (tableaux 5 à 7) afin d'affiner le classement. Les différentes activités de la poste, son histoire, ses emblèmes constituent un ensemble assez important :

- La poste à travers les siècles (Rome 1985)
- Le cor, emblème des postes (Lens 1987)
- 2000 ans de poste en Chine (Prague 1988)

L'histoire et les institutions de l'Europe occidentale ont donné lieu à de très nombreuses présentations :

- Le Conseil de l'Europe (Paris 1975)
- Evolution de l'idée européenne au cours du XXe s. (Annecy 1977)
- Les Communautés européennes (Troyes 1978)

Les collections à sujet religieux (tableau 13) portent presque exclusivement sur la religion chrétienne. Il est vrai que dans les expositions internationales considérées on remarque l'absence totale de collections thématiques réalisées par des philatélistes de pays arabes par exemple.

A côté des présentations sur Noël, assez répandues, on trouve des collections comme :

- Histoire littéraire de la Bible (Paris 1982)
- Les Années saintes de notre siècle (Rome 1985)
- Histoire du Christianisme en Amérique (Prague 1988)

Les tableaux 14 à 17 appellent peu de remarques. Trois thèmes se signalent plus particulièrement : le scoutisme, les exploitations polaires et, à un moindre degré, la viticulture et le vin. Nous trouvons par exemple :

- Les hommes à la conquête de l'Antarctique (Troyes 1978)
- Découverte de l'Arctique (Tours 1985)
- La vigne, le raisin et le vin (Créil 1980)
- Négoce et activités annexes liés à la viticulture (id.)
- Le scoutisme apporte l'amitié dans le monde (Bâle 1983)

Un dernier tableau, le 18e, regroupe les présentations isolées, difficilement classables ou dont les titres sont assez mystérieux comme "Les Bons et les Mauvais" (Paris 1975, classée en histoire et géographie). Et que penser de collections intitulées :

- "Notre pain quotidien" (Paris 1982)
- "Pour que l'on puisse vivre sur terre" (id.)
- Au nom de la vie (Prague 1988)
- La plume et l'épée (id.)

La première, présentée comme une citation par son auteur lui-même, pourrait évoquer la religion mais de la part d'un collectionneur soviétique ce n'est pas si sûr. La seconde, oeuvre également d'un Soviétique, fait-elle allusion à la paix, sentie comme un idéal à atteindre ?

Pour nous résumer, on peut établir un parallèle entre les divers thèmes mentionnés dans les 18 tableaux et la fréquence de leur présentation dans les 12 expositions choisies. Nous obtenons :

Nombre de présentations	Nombre de thèmes
- de 10	62
10 à 20	34
21 à 30	8
31 à 40	3

De cette comparaison, il ressort que 11 thèmes reviennent souvent. Ce sont, dans un ordre décroissant :

1. Le chemin de fer
2. Les jeux olympiques
3. L'Europe
4. Les fleurs
5. L'espace (étude, conquête)
6. La musique
7. La Croix Rouge
8. Les oiseaux
9. Les bateaux
10. Le scoutisme
11. La poste

Le chemin de fer semble connaître une vogue croissante actuellement puisqu'il a donné lieu à 33 présentations entre 1983 et 1988, alors qu'il n'en avait inspiré que 8 de 1975 à 1982. A l'opposé, des thèmes très originaux sont parfois offerts au regard curieux des visiteurs comme celle de l'Italien E.GIUNCHI sur l'Au-delà (Bâle 1983), ainsi décrite dans le catalogue de cette Exposition internationale de philatélie thématique :

"Quelques réponses à la question éternelle : qui sommes-nous ? d'où venons-nous ? où allons-nous ? Nos rapports avec l'au-delà : magie, prière, miracles, clairvoyance, prophétisme, songe, revenants".

Cette collection est le signe de la richesse quasi-infinie de la thématique : combien de voies inexplorées restent encore à découvrir ? A chacun de nous de les chercher.

Didier LAPORTE.

1	SCIENCES APPLIQUEES / TECHNIQUES	206
	Chemin de fer (gares, tramway, rail)	40
	astronautique (astronomie)	27
	navigation (navires, voile, ancres)	22
	automobile	18
	moyens de communication (de transport dt télégraphe, téléphone)	18 5
	ponts	15
	aviation (avions, vols aériens)	15
	textiles	13
	atome (énergie nucléaire)	8
	imprimerie (papier, presse, journaux)	8
	électricité (barrages)	7
	moulins	5
	phares (optique)	3
	électronique (électrotechnique, informatique)	3
	cinéma (photographie)	2
	route (sécurité routière)	2

2	SCIENCES DE LA VIE	123
	oiseaux	23
	chien	12
	cheval	11
	insectes (papillons, abeille)	66 7
	coquillages (mollusques)	5
	divers faune (bovins, lion)	8
	botanique (fleurs, jardins, orchidées)	20
	rose	45 10
	forêt (arbre, palmier)	10
	champignons	5
	nature (protection de la nature, monde sous-marin)	11
	biologie	1

3	MEDECINE / SANTE / CROIX-ROUGE	49
	croix-rouge	24
	médecine (thermalisme)	18
	maladies	6
	sang	1

4	SCIENCES DE LA TERRE / DIVERS SCIENCES	32
	minéralogie (mines, or)	10
	pétrole	7
	météorologie (catastrophes naturelles)	6
	eau (éléments)	5
	géologie / spéléologie	2
	chimie	2

5	HISTOIRE DE L'EPOQUE CONTEMPORAINE	45
	2e guerre mondiale	17
	conflits divers (guerre d'indépendance grecque, lutte contre le fascisme, combat du peuple bulgare, polonais)	17
	1e guerre mondiale	7
	2e Empire	3
	nationalisme	1

6	HISTOIRE LOCALE	36
	histoire d'un pays (Finlande, Roumanie, Inde, U.S.A.)	16
	histoire d'une région (Champagne, Normandie, Lorraine)	10
	histoire d'une ville (Prague, Leipzig, Varsovie, Venise, Lyon)	10

7	PREHISTOIRE / ANTIQUITE / DIVERS HISTOIRE	27
	Egypte antique	10
	préhistoire	3
	divers histoire (culture polonaise, monde arabe, mythologie, vikings, Romains, Grecs)	14

8	JEUX / SPORTS	94
	Jeux olympiques	39
	cyclisme (motocyclette)	13
	échecs	8
	tennis, ping-pong	7
	football	7
	sports d'hiver	6
	autres sports (lutte, basket, sports nautiques ...)	8
	divers sport (sport en général, installations sportives)	6

9	A R T S	85
	musique (musiciens, instruments)	26
	danse	3
	peinture	20
	histoire de l'art (arts plastiques, graphiques)	12
	art chrétien (roman, gothique)	10
	céramique	8
	architecture	6

10	P O S T E E T T I M B R E	59
	histoire de la poste (emblèmes, U.P.U.)	21
	- lettre (transport, messagers)	13
	histoire du timbre (1ers timbres, timbres sur timbres)	13
	expositions philatéliques	12

11	V I E P O L I T I Q U E / R E L A T I O N S I N T E R N A T I O N A L E S	53
	Europe (histoire, institutions)	36
	organisations internationales (O.N.U., O.T.A.N., Rotary)	10
	philosophie et institutions politiques	7

12	P E R S O N N A G E S C E L E B R E S	51
	Napoléon 1er	12
	Lénine	8
	Prix Nobel	5
	autres célébrités (Beethoven, Colomb, Washington...)	26

13	RELIGION	44
	Noël	16
	christianisme (Bible, Evangiles, Croix)	14
	Marie / Jésus	10
	protestantisme	3
	judaïsme	1

14	GEOGRAPHIE	33
	Arctique / Antarctique	20
	cartographie	6
	divers (Alpes, montagnes, Danube)	7

15	AGRICULTURE / ALIMENTATION	28
	vin (alcool, bière)	11
	chasse	8
	tabac	3
	céréales (pain)	2
	alimentation	1
	divers	3

16	EDUCATION / ENFANCE / JEUNESSE	27
	scoutisme	22
	enfant	5

17	LANGUE / LITTERATURE	8
	espéranto	3
	littérature	5

18	THEMES DIVERS	30
	pompiers (lutte contre le feu)	6
	armoiries / blasons / drapeaux	4
	monnaies	4
	mains	4
	parlements	2
	femme (mère)	2
	coiffes	1
	"barbes et moustaches"	1
	police	1
	temps ("L'homme et le temps")	1
	"L'homme et son bien-être"	1
	"Les Bons et les Mauvais"	1
	"L'épargne en philatélie"	1
	"L'au-delà"	1

3,00



NEUF ? OBLITERE ? SPECIMEN ? PREOBLITERE ? DEMONETISE ?

A titre de propagande les P.T.T. envoient gratuitement à certaines écoles, et sans doute aux journaux philatéliques, des timbres neufs annulés par un arc de cercle dans le coin inférieur droit.

Il semble que ces vignettes ne puissent légalement être utilisées pour l'affranchissement des correspondances.

Elles ne sont plus "neuves", ni vraiment "oblitérées". Faut-il les considérer comme des spécimens ? ou encore comme des préoblitérées ?

Seront-elles cataloguées ? et comment ?

Peut-être une décision a-t-elle été prise en "haut lieu" ?



ACHAT



VENTE



L'AURÉUS
comptoir vendéen
des métaux précieux

Achat - Vente
au plus haut cours

OR - ARGENT

du DÉBRIS au LINGOT - achat de tous les OBJETS DE COLLECTIONS
PAIEMENT COMPTANT

9, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon

Tél.
51 62 75 39

ouvert du mardi
au samedi



de 9 heures
à 19 heures

discretion
assurée

ACHAT

VENTE

L'ECLIPSE

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTRÉE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCA



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

logements
confortables
et économes

OMNIELECT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE



RENSEIGNEMENTS

LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.62.26.57

FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 51.69.32.23

TONNAY-CHARENTE
Tél. 46.87.00.99